



BIEN POSITIONNÉE

RAPPORT ANNUEL 2014



AU COURS DES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES, L'ÉVOLUTION DE STELLA-JONES A ÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR UNE EXPANSION SOUTENUE ET UNE INTÉGRATION MINUTIEUSE DE SON RÉSEAU. LA PROGRESSION DE LA SOCIÉTÉ REFLÈTE ÉGALEMENT L'ATTENTION CONSTANTE PORTÉE À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ, L'ACCROISSEMENT DE LA PÉNÉTRATION DE SES MARCHÉS DE BASE AINSI QUE LA CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES.

STELLA-JONES EST AUJOURD'HUI CONSTITUÉE D'UN RÉSEAU CONTINENTAL DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION QUI LUI PROCURE UNE VASTE COUVERTURE DE MARCHÉ ET UN RÔLE DE PREMIER PLAN DANS L'INDUSTRIE DU TRAITEMENT DU BOIS. FORTE DE SOURCES D'APPROVISIONNEMENT SANS ÉGALES, D'UNE OFFRE DE PRODUITS DE QUALITÉ ET D'UNE RÉPUTATION DE CONFIANCE ET DE FIABILITÉ, STELLA-JONES EST BIEN POSITIONNÉE POUR POURSUIVRE SA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE.

BIEN POSITIONNÉE POUR LA CROISSANCE

BIEN POSITIONNÉE AU NIVEAU GÉOGRAPHIQUE



- | | | |
|----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1. New Westminster (C.-B.) | 11. Tacoma (WA) | 21. Fulton (KY) |
| 2. Prince George (C.-B.) | 12. Sheridan (OR) | 22. Winslow (IN) |
| 3. Galloway (C.-B.) | 13. Eugene (OR) | 23. Montevallo (AL) |
| 4. Carseland (AB) | 14. Silver Springs (NV) | 24. Clanton (AL) |
| 5. Guelph (ON) | 15. Eloy (AZ) | 25. Cordele (GA) |
| 6. Gatineau (QC) | 16. Russellville (AR) | 26. Goshen (VA) |
| 7. Delson (QC) | 17. Alexandria (LA) | 27. Dubois (PA) |
| 8. Sorel-Tracy (QC) | 18. Bangor (WI) | 28. McAllisterville (PA) |
| 9. Truro (N.-É.) | 19. Memphis (TN) | |
| 10. Arlington (WA) | 20. Electric Mills (MS) | |

FAITS SAILLANTS DE 2014



STELLA-JONES A GÉNÉRÉ DES VENTES ET UN BÉNÉFICE RECORDS POUR UNE QUATORZIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, TOUT EN POURSUIVANT SA STRATÉGIE D'EXPANSION À L'ÉCHELLE CONTINENTALE ET EN CONTINUANT D'OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ DE SON RÉSEAU. LE CHIFFRE D'AFFAIRES A ATTEINT 1,25 MILLIARD DE DOLLARS, TANDIS QUE LE RÉSULTAT NET S'EST ÉLEVÉ À 103,8 MILLIONS DE DOLLARS.

Grâce à la reprise progressive de l'économie nord-américaine et aux investissements effectués dans l'infrastructure, la demande a été vigoureuse pour les principaux produits de Stella-Jones, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics. La Société a également fabriqué le volume le plus élevé de bois à usage résidentiel de son histoire en commercialisant une gamme de produits pour le marché de la consommation qui met à profit son expertise dans le traitement du bois.

Avec l'acquisition en mai 2014 de la société Boatright Railroad Products en Alabama, la Société, avec son réseau d'usines et d'installations de distribution, a de nouveau renforcé sa présence afin de mieux desservir ses marchés de base. Par ailleurs, Stella-Jones a augmenté la productivité dans l'ensemble de son organisation par le partage des meilleurs pratiques ainsi que par l'optimisation de la capacité et de l'efficacité logistique de tout le réseau.

La génération de solides flux de trésorerie a permis à Stella-Jones de maintenir une situation financière saine. Les dividendes annuels versés aux actionnaires ont totalisé 0,28 \$ par action en 2014, ce qui représente une dixième année consécutive de hausse du dividende.

BIEN POSITIONNÉE AU PLAN FINANCIER

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios)

	2014	2013	2012	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes	1 249,5	1 011,3	732,4	651,6	570,5
Résultat opérationnel ¹	155,7	138,7	109,6	88,0	60,7
Résultat net	103,8	92,5	73,1	55,7	34,4

SITUATION FINANCIÈRE

Fonds de roulement	615,1	517,0	444,8	273,2	189,5
Total de l'actif	1 287,5	1 071,9	955,9	617,1	517,3
Dette totale ²	444,6	372,9	363,6	182,7	157,8
Avoir des actionnaires	692,3	572,2	468,8	331,9	280,1

DONNÉES PAR ACTION

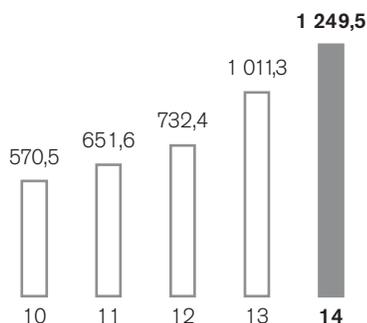
Résultat par action ordinaire – de base	1,51	1,35	1,14	0,87	0,57
Résultat par action ordinaire – dilué	1,50	1,34	1,13	0,87	0,57
Valeur comptable	10,04	8,33	6,83	5,20	4,40
Dividende par action	0,28	0,20	0,16	0,13	0,10
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	68 802	68 681	64 313	63 782	60 652
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	69 027	69 053	64 597	64 027	60 816
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	68 949	68 697	68 674	63 821	63 691

RATIOS FINANCIERS

Marge opérationnelle	12,5%	13,7%	15,0%	13,5%	10,6%
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	16,4%	17,8%	18,3%	18,2%	15,0%
Dette totale ² sur la capitalisation totale	0,39:1	0,39:1	0,44:1	0,35:1	0,36:1
Dette totale ² sur le BAIIA ¹ des 12 derniers mois	2,52	2,41	3,02	1,89	2,22
Fonds de roulement	8,46	8,97	5,94	5,77	3,38

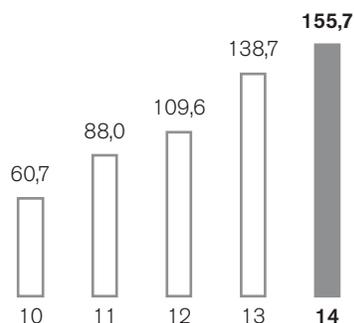
VENTES

(en millions de \$)



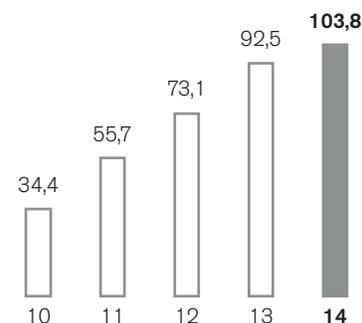
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ¹

(en millions de \$)



RÉSULTAT NET

(en millions de \$)



¹ Le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») et le résultat opérationnel sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des normes internationales d'information financières (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie 1. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le résultat opérationnel et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles peuvent facilement être conciliés avec le résultat net présenté aux états financiers établis selon les IFRS, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

² Y compris la dette bancaire à court terme.



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

APRÈS UN EXERCICE 2013 SOUS LE THÈME « PLUS FORTS ENSEMBLE », LE THÈME DE NOTRE RAPPORT ANNUEL 2014 EST « BIEN POSITIONNÉE ». STELLA-JONES EST EN EFFET BIEN POSITIONNÉE, TANT SUR LE PLAN OPÉRATIONNEL QUE GÉOGRAPHIQUE, POUR DESSERVIR SES MARCHÉS ET CLIENTS ET POUR PROFITER PLEINEMENT DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES EN AMÉRIQUE DU NORD. OUTRE NOS VINGT-SEPT USINES DE TRAITEMENT, NOUS COMPTONS DIX INSTALLATIONS D'ÉCORÇAGE DE POTEAUX, UNE USINE DE DISTILLATION DU GOUDRON DE HOUILLE AINSI QU'UNE VASTE INFRASTRUCTURE DE DISTRIBUTION QUI, ENSEMBLE, PROCURENT À STELLA-JONES UNE PRÉSENCE STRATÉGIQUE SUR TOUT LE CONTINENT.

Nous avons poursuivi avec succès notre croissance par acquisitions en 2014 avec l'achat de la société Boatright Railroad Products et ses deux grandes usines de fabrication de traverses de chemin de fer situées en Alabama. Elles sont par ailleurs situées dans une région qui bénéficie d'un très bon approvisionnement en matières premières, ce qui est particulièrement avantageux à un moment où il est devenu plus difficile pour nous, tout comme pour nos concurrents, de s'approvisionner en quantité suffisante de traverses non traitées. Tout au long de l'exercice 2014, nos stocks de traverses non traitées se sont situés à des creux historiques à travers le continent, ce qui a entraîné un allongement des cycles de traitement et, par conséquent, des coûts supplémentaires. Nous anticipons un retour à la normale des niveaux de stocks de traverses au cours de la première moitié de 2015.

Comme l'indiquent nos états financiers, les ventes de Stella-Jones ont franchi le cap du milliard de dollars en 2013, à la suite de la modification d'une convention comptable à l'égard de la constatation des revenus tirés de la vente de billots non conformes, et ont largement dépassé cette marque pour atteindre 1,25 milliard de dollars en 2014. Le résultat net s'est établi à 103,8 millions de dollars, comparativement à 92,5 millions de dollars lors du précédent exercice. Les résultats de 2014 comprennent l'apport sur une période de sept mois des deux usines de Boatright. Stella-Jones réalise désormais plus de 80,0 % de ses ventes aux États-Unis et le renforcement de l'économie américaine nous donne confiance que la Société obtiendra de nouveau des résultats très robustes en 2015. Notre stratégie de croissance soigneusement planifiée des dernières années positionne Stella-Jones de manière très avantageuse.

L'un de nos administrateurs indépendants, Barrie Shinton, a décidé de ne pas solliciter un autre mandat aux prochaines élections du Conseil qui se tiendront lors de notre assemblée annuelle des actionnaires. L'expérience de Barrie acquise tant au Canada qu'aux États-Unis, ainsi que ses connaissances approfondies de l'industrie des produits du bois, lui ont permis d'apporter une contribution importante au fonctionnement et au succès de la Société et je le remercie pour son engagement.

Au nom du Conseil, je tiens aussi à remercier nos clients et nos actionnaires pour leur soutien continu, et à féliciter l'ensemble de nos employés pour leur apport à une autre année de belles réalisations.

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Président du conseil



MESSAGE DU PRÉSIDENT

EN 2014, STELLA-JONES A DE NOUVEAU RENFORCÉ SA CAPACITÉ À DESSERVIR SES MARCHÉS DE BASE EN AMÉLIORANT LA PRODUCTIVITÉ DE SON RÉSEAU ET EN RÉALISANT UNE ACQUISITION STRATÉGIQUE, SI BIEN QUE LA SOCIÉTÉ A ENREGISTRÉ UNE AUTRE ANNÉE RECORD AU CHAPITRE DES VENTES ET DU RÉSULTAT NET ET AFFICHÉ UNE QUATORZIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE DE CROISSANCE.

La progression des ventes est attribuable à la fois à la croissance interne et à l'élargissement des marchés de Stella-Jones par le biais d'acquisitions. Cette double approche a été, et demeure, l'une des principales caractéristiques de notre modèle d'affaires – un modèle qui a progressivement positionné la Société pour la croissance et la création de valeur pour les actionnaires.

Solide performance financière

Les ventes en 2014 se sont établies à 1,25 milliard de dollars, en hausse de 23,6 % par rapport à l'exercice précédent. La contribution supplémentaire des activités de la société The Pacific Wood Preserving Companies®, que nous avons acquise en novembre 2013, s'est chiffrée à 43,3 millions de dollars. L'apport lié à l'acquisition de Boatright Railroad Products en mai 2014 s'est élevé à 33,4 millions de dollars. En outre, les fluctuations, d'un exercice sur l'autre, de la valeur du dollar canadien, notre monnaie de présentation, par rapport au dollar américain, ont eu pour effet d'accroître la valeur de nos ventes libellées en dollars américains d'environ 59,2 millions de dollars par rapport au précédent exercice. Si l'on exclut les contributions des entreprises acquises et l'incidence du taux de change, nos ventes ont augmenté de 10,1 % en 2014.

Le résultat net de l'exercice a atteint 103,8 millions de dollars, soit 1,50 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à 92,5 millions de dollars, ou 1,34 \$ par action, lors du précédent exercice.

Cette solide performance est attribuable à la demande vigoureuse pour nos principaux produits jumelée à notre présence toujours grandissante sur le marché. De plus, nous cherchons continuellement à améliorer la productivité de notre réseau en croissance. Ces progrès constants ont en partie atténué l'impact important du resserrement du marché pour les traverses de chemin de fer non traitées qui s'est poursuivi durant la majeure partie de l'année.

Parallèlement, la génération de robustes flux de trésorerie a permis à Stella-Jones de maintenir un état de la situation financière solide. À la clôture de l'exercice 2014, notre ratio de la dette totale sur la capitalisation totale demeurait stable par rapport au précédent exercice malgré le financement de l'acquisition de Boatright au moyen de notre facilité de crédit existante.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Expansion du réseau

En 2014, Stella-Jones a élargi l'étendue de son réseau avec l'acquisition des actifs de Boatright Railroad Products. Cette initiative nous a procuré deux usines de traitement du bois stratégiquement situées dans l'état de l'Alabama. Boatright produit des traverses de chemin de fer traitées à la créosote et aux borates, de même que des traverses d'aiguillage, des chevilles de traverses et des poutres de ponts destinées aux exploitants de chemins de fer. Cette acquisition a renforcé notre rayonnement comme l'un des plus importants fournisseurs de produits en bois traité destinés au secteur ferroviaire d'Amérique du Nord.

Traverses de chemin de fer

Dans un contexte de reprise soutenu de l'économie nord-américaine, le chemin de fer demeure un élément clé et d'importance grandissante de l'infrastructure de transport du continent. Le nombre de conteneurs intermodaux et de chargements de wagons transportés sur les chemins de fer nord-américains a de nouveau augmenté durant l'année, ce qui accroît la nécessité de maintenir les réseaux ferroviaires dans des conditions optimales de fonctionnement. La confiance des exploitants de chemins de fer fait en sorte qu'outre l'entretien régulier de leurs voies ferrées, ils investissent également dans la modernisation de leurs réseaux existants et la construction de nouvelles lignes. Pour ces raisons, la demande pour les traverses de chemin de fer de Stella-Jones est demeurée très forte en 2014.

Les traverses de chemin de fer ont repris leur place comme plus importante catégorie de produits de Stella-Jones au chapitre des ventes. Les ventes se sont élevées à 530,0 millions de dollars, en hausse de 34,5 % par rapport au précédent exercice. L'apport des entreprises acquises s'est chiffré à 36,4 millions de dollars, et nous avons aussi profité de la baisse du taux de change du dollar canadien. Si l'on exclut ces deux facteurs, les ventes de traverses de chemin de fer ont progressé de 71,2 millions de dollars, soit de 18,1 %, stimulées par un accroissement du volume et une augmentation des prix de vente moyens alors que la hausse des coûts des traverses non traitées a commencé à être partagée aux clients. Cette bonne performance témoigne également de la confiance des exploitants de chemins de fer à l'égard de notre capacité à répondre à leurs exigences en temps opportun et de façon économique.

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics est demeurée forte en 2014 alors que les exploitants d'infrastructures électriques et de communications ont poursuivi leurs programmes de remplacement et mis en œuvre de nouveaux projets. Une fois de plus, les résultats confirment la réputation de Stella-Jones comme l'un des principaux fournisseurs à l'échelle du continent alors que les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 15,9 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 470,5 millions de dollars. Si l'on exclut la contribution des activités acquises et l'incidence de la fluctuation des taux de change, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont progressé de 17,0 millions de dollars, ou 4,0 %.



**Bois d'œuvre à usage résidentiel,
produits industriels et billots non
conformes**

L'expansion du réseau de Stella-Jones a engendré un élargissement de son offre de produits et une hausse significative des revenus générés par les produits connexes. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 128,0 millions de dollars en 2014, en hausse de 14,0 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à une forte demande dans l'Ouest canadien et aux États-Unis, où la vigueur économique a encouragé la mise en œuvre de projets nécessitant nos produits en bois traité. Dans la catégorie des produits industriels, les ventes se sont élevées à 89,4 millions de dollars, alors que les acquisitions et la forte demande pour les produits ferroviaires ont contribué à un robuste accroissement des ventes de 53,9 % par rapport à l'exercice précédent. À compter du présent exercice, nous présentons séparément les ventes de billots non conformes en raison de leur importance relative à la suite de l'acquisition de McFarland Cascade Holdings vers la fin de 2012. Ces ventes se sont chiffrées à 31,6 millions de dollars, mais les marges réalisées sur ces produits sont modestes du fait que nous jugeons plus opportun de nous départir rapidement de ces billots à des prix avoisinant le coût des ventes.

Positionnée pour la croissance

La poursuite de l'expansion du réseau de Stella-Jones au cours des quatorze dernières années a fait de la Société l'un des plus importants fournisseurs de ses produits de base auprès d'une clientèle répartie à travers l'Amérique du Nord. Dans les mois et les années à venir, notre pénétration du marché du bois traité dans nos catégories de produits devrait s'accroître, alors que la qualité et la fiabilité de nos activités d'exploitation deviendront encore plus largement reconnues. Parallèlement, le peaufinage constant de notre logistique de production et de distribution devrait permettre d'optimiser encore davantage nos marges d'exploitation. En résumé, et notamment en raison de l'accélération de la reprise de l'économie nord-américaine, nos perspectives de création de valeur pour les actionnaires sont favorables.

Les progrès réalisés par notre Société sont directement liés aux compétences et au dévouement des gens qui viennent travailler tous les jours dans nos usines et nos bureaux. Je souhaite profiter de cette occasion afin de les remercier pour leur contribution indispensable.

Brian McManus
Président et chef de la direction

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

LES EXPLOITANTS DE LIGNES FERROVIAIRES D'AMÉRIQUE DU NORD ACHÈTENT PLUS DE VINGT MILLIONS DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER EN BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION CHAQUE ANNÉE. STELLA-JONES, GRÂCE À SON RÉSEAU CONTINENTAL D'USINES DE TRAITEMENT DU BOIS, JOUE UN RÔLE DE FOURNISSEUR DE PREMIER PLAN DE CETTE COMPOSANTE FONDAMENTALE DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES.

En 2014, les traverses de chemin de fer ont de nouveau représenté la plus importante catégorie de produits de Stella-Jones. La capacité et la fiabilité de la production et de la distribution de traverses de la Société demeurent sans égal de sorte que Stella-Jones est le fournisseur de choix de traverses de plusieurs exploitants de chemins de fer du continent.

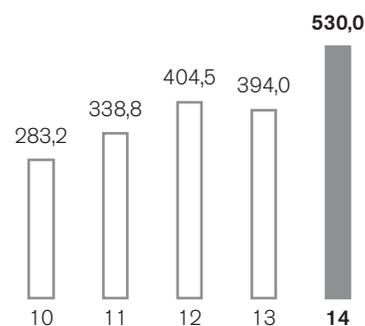
L'Amérique du Nord est sillonnée de centaines de milliers de kilomètres de voies ferrées, qui sont retenues ensemble par plusieurs centaines de millions de traverses. Ces traverses, dont la durée de vie utile est limitée, doivent être remplacées à intervalles réguliers. La demande est par conséquent constante pour les traverses de chemin de fer produites par Stella-Jones. De plus, la demande pour les traverses dans l'avenir devrait demeurer forte du fait que la sensibilisation à l'égard de la protection de l'environnement a fait de l'industrie du transport ferroviaire – reconnue pour ses nombreuses caractéristiques écologiques – un choix stratégique privilégié tant pour le transport des passagers que des marchandises.

Entre-temps, l'expansion continue du réseau de production de Stella-Jones, par le biais d'acquisitions et de la construction de nouvelles installations, a aidé la Société à pénétrer de nouveaux marchés et à renforcer ses relations avec sa clientèle existante. Si, comme prévu, les investissements dans l'infrastructure ferroviaire s'accroissent grâce aux perspectives de plus en plus encourageantes de l'économie nord-américaine, la demande pour les traverses de chemin de fer de Stella-Jones devrait continuer de croître.



VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

(en millions de \$)



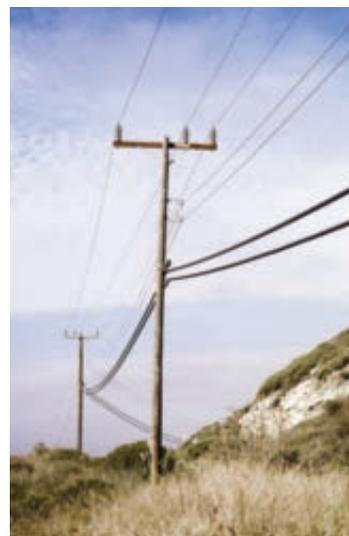
POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

LE PRINCIPAL AVANTAGE DU MODÈLE D'AFFAIRES DE STELLA-JONES EST QU'IL PERMET À LA SOCIÉTÉ DE JOUER UN RÔLE IMPORTANT DANS L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE DE BASE DE L'ÉCONOMIE NORD-AMÉRICAINE. CELA EST PARTICULIÈREMENT VRAI EN CE QUI A TRAIT AUX POTEAUX EN BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS QUI FONT PARTIE INTÉGRANTE DES RÉSEAUX DE TRANSMISSION ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DU CONTINENT, TOUT COMME DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Historiquement, dans le domaine des poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics, l'expertise, la productivité et la fiabilité de Stella-Jones sont sans égal dans l'industrie. Grâce à des relations établies de longue date avec des producteurs forestiers, ainsi qu'à ses propres droits de coupe, Stella-Jones est en mesure de fournir des poteaux produits à partir du bois de la plus grande qualité, dans toutes les essences requises et de toute taille nécessaire variant de 25 à 140 pieds.

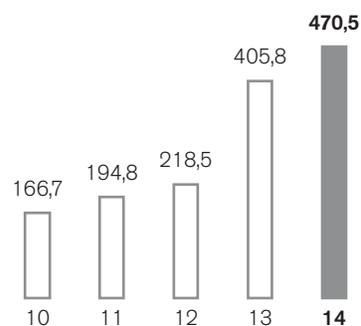
L'offre de produits de Stella-Jones, jumelée à son réseau d'installations de fabrication stratégiquement situées afin d'optimiser la logistique de livraison, représente un formidable avantage concurrentiel. La Société a démontré à maintes reprises sa capacité à répondre rapidement aux commandes d'envergure pour des poteaux de remplacement à la suite de catastrophes naturelles. Cette fiabilité, à laquelle s'ajoute sa réputation en matière de qualité, a contribué à faire de Stella-Jones un guichet unique d'approvisionnement pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics dans plusieurs régions du continent.

Nous sommes persuadés que Stella-Jones demeurera l'un des plus importants fournisseurs dans cette catégorie de produits essentiels à l'infrastructure.



VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

(en millions de \$)



BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL



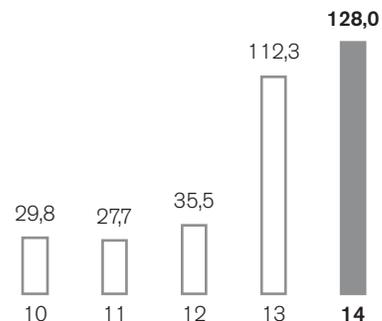
LA CATÉGORIE DU BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL A RÉCEMMENT COMMENCÉ À CONTRIBUER DE MANIÈRE SUBSTANTIELLE AU CHIFFRE D'AFFAIRES DE STELLA-JONES. AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, GRÂCE AUX ACQUISITIONS ET À LA CROISSANCE INTERNE, LES VENTES DE LA SOCIÉTÉ DANS CETTE CATÉGORIE DE PRODUITS ONT PRESQUE QUADRUPLE.

Par l'entremise des centres de rénovation, Stella-Jones est un fournisseur de bois d'œuvre à usage résidentiel de premier plan dans la plupart des marchés à travers le Canada et ses produits sont également vendus dans le nord-ouest des États-Unis. Les produits de cette catégorie comprennent notamment du bois spécialement traité pour des applications extérieures comme les terrasses, les clôtures et d'autres projets de rénovation extérieure.

L'expertise qu'a développée Stella-Jones dans le traitement du bois sous pression se prête particulièrement bien au domaine du bois d'œuvre à usage résidentiel. Grâce à sa réputation en matière de qualité ainsi qu'à son réseau de production en pleine expansion, la Société est bien positionnée pour maintenir une croissance constante dans cette catégorie.

VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

(en millions de \$)



PRODUITS INDUSTRIELS

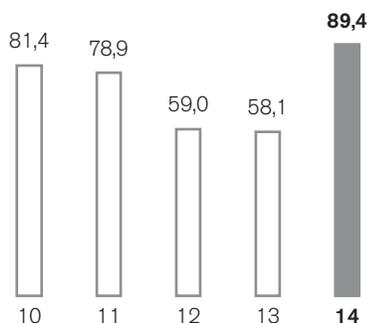
LE MARCHÉ INDUSTRIEL REPRÉSENTE DEPUIS LONG-TEMPS UNE IMPORTANTE SOURCE DE REVENUS POUR STELLA-JONES. LES PRODUITS OFFERTS PAR LA SOCIÉTÉ COMPRENNENT NOTAMMENT DES POUTRES DE PONTS FERROVIAIRES ET DU BOIS DE CHARPENTE TRAITÉS AVEC DES AGENTS DE PRÉSERVATION SPÉCIALISÉS, DES PILOTIS POUR CONSTRUCTIONS MARITIMES ET DES PIEUX DE FONDATIONS, DE MÊME QUE DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ POUR LES AUTOROUTES. LE TRAITEMENT DU BOIS EFFECTUÉ PAR LA SOCIÉTÉ POUR CES APPLICATIONS, LUI PERMET DE RÉSISTER À DES CONDITIONS EXTÉRIEURES EXIGEANTES.

Les exigences particulières des diverses applications extérieures dans les secteurs maritime et de la construction requièrent des traitements sous pression appropriés ou encore différents types de bois. Grâce au savoir-faire de Stella-Jones avec la gamme complète de produits de préservation, de même qu'à son accès à toutes les essences de bois requises, la Société est un chef de file dans le marché du bois d'œuvre à usage industriel.

Stella-Jones exploite également une usine de distillation du goudron de houille pour produire de la créosote, un produit de préservation utilisé dans le traitement du bois. Du goudron routier et du brai de toiture sont obtenus à partir du procédé de distillation et permettent à la Société de générer des revenus supplémentaires.

VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS

(en millions de \$)



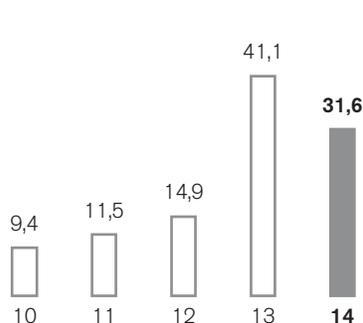
BILLOTS NON CONFORMES

EN 2014, STELLA-JONES A COMMENCÉ À PUBLIER LES VENTES DE BILLOTS NON CONFORMES DANS SON ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET. ANTÉRIEUREMENT, LES REVENUS GÉNÉRÉS ÉTAIENT PORTÉS EN RÉDUCTION DU COÛT DES VENTES. CE CHANGEMENT A ÉTÉ MOTIVÉ PAR LE FAIT QUE STELLA-JONES ASSURE DE PLUS EN PLUS SON PROPRE APPROVISIONNEMENT EN POTEAUX. IL EST AINSI DEvenu PLUS REPRÉSENTATIF DE TRAITER CES VENTES DE BILLOTS NON CONFORMES NON PLUS COMME UN PRODUIT DÉRIVÉ, MAIS COMME UN PRODUIT ISSU DE NOS ACTIVITÉS DE RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE.

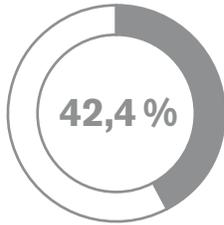
Récoltés dans le cadre des activités d'exploitation forestière de la Société, ces billots ne peuvent être transformés en poteaux destinés aux sociétés de services publics en raison de leur taille, composition ou état. Ils sont, par conséquent, vendus à des scieries et d'autres utilisateurs de bois.

VENTES DE BILLOTS NON CONFORMES

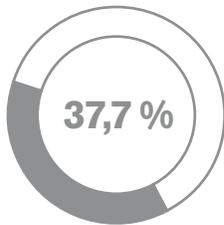
(en millions de \$)



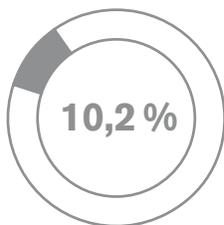
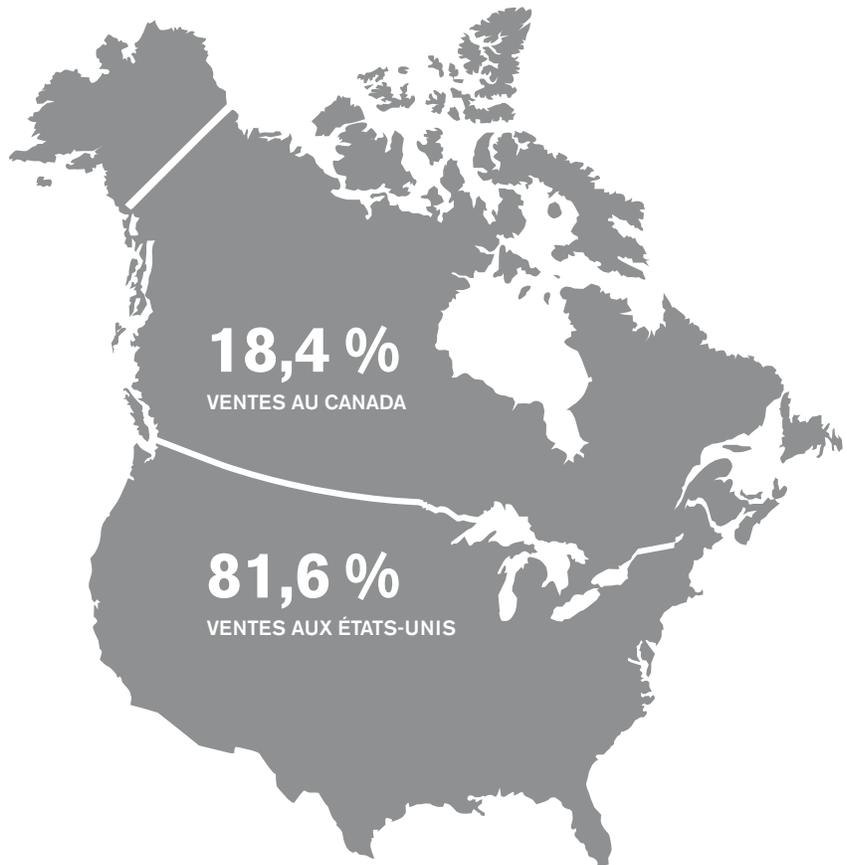
REVUE DES OPÉRATIONS 2014



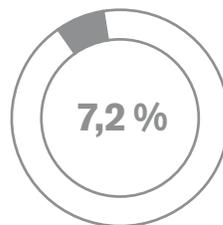
530,0 M\$
VENTES DE TRAVERSES
DE CHEMIN DE FER



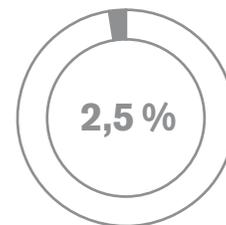
470,5 M\$
VENTES DE POTEAUX
DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS
DE SERVICES PUBLICS



128,0 M\$
VENTES DE BOIS D'ŒUVRE
À USAGE RÉSIDENTIEL



89,4 M\$
VENTES DE PRODUITS
INDUSTRIELS



31,6 M\$
VENTES DE BILLOTS
NON CONFORMES



RAPPORT DE GESTION
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES
31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le « rapport de gestion »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et englobent l'ensemble de ses filiales d'exploitation indépendantes.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le comité d'audit et le conseil d'administration le 12 mars 2015. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective contenues aux présentes afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« CPA Canada ») Partie I. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles sous la rubrique Investisseurs/Salle de presse du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fournit également du bois d'œuvre à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures, de même que

des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 31 décembre 2014, la Société exploite vingt-sept usines de traitement du bois, dix installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans cinq provinces canadiennes et seize états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2014, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 1 535 employés.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui permet à la Société de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production et la vente de créosote, un produit de préservation du bois.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file en matière de performance dans l'industrie de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ou « BAIIA »), le résultat d'exploitation et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat, sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Rapprochement du BAIIA et du résultat d'exploitation avec le résultat net	Périodes de trois mois closes les		Exercices clos les	
	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
(en millions de dollars)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	23,0	19,7	103,8	92,5
Plus :				
Charge d'impôts sur le résultat	7,1	6,9	38,9	35,3
Charges financières	3,8	2,9	13,0	10,9
Résultat d'exploitation	33,9	29,5	155,7	138,7
Dotation aux amortissements	5,8	4,2	20,6	16,3
BAIIA	39,7	33,7	176,3	155,0

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2014

Stella-Jones a enregistré une solide performance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. La Société a poursuivi l'expansion de son réseau en réalisant une acquisition stratégique. Au chapitre des activités d'exploitation, Stella-Jones a enregistré des ventes et un résultat net records et affichait une situation financière saine à la clôture de l'exercice. La Société continuera à se concentrer sur l'exécution de sa stratégie d'exploitation axée sur l'expansion à l'échelle continentale dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics, tout en demeurant à l'affût d'occasions attrayantes dans d'autres marchés pour ses produits en bois traité.

Expansion du réseau

Le 22 mai 2014, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans les installations de traitement du bois de Boatrigh Railroad Products, Inc. (« Boatrigh ») situées à Montevallo et à Clanton, en Alabama. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des traverses de chemin de fer traitées à la créosote et aux borates, ainsi que des traverses d'aiguillage, des chevilles de traverses et des poutres de ponts, à l'industrie ferroviaire et ont été acquises pour des raisons de synergies.

La contrepartie transférée pour l'acquisition s'élève à environ 72,3 millions de dollars (66,2 millions de dollars US), excluant approximativement 753 000 \$ (690 000 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ».

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les ventes ont atteint 1 249,5 millions de dollars, en hausse de 23,6 % par rapport aux ventes de 1 011,3 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les actifs acquis de The Pacific Wood Preserving Companies® (« PWP ») le 15 novembre 2013 ont contribué aux ventes à hauteur de 43,3 millions de dollars sur une période de dix mois et

demi, tandis que les installations de traitement du bois acquises de Boatrigh, le 22 mai 2014, ont engrangé des ventes de 33,4 millions de dollars. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a augmenté la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 59,2 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont progressé d'environ 102,3 millions de dollars, ou 10,1 %.

Le résultat d'exploitation annuel de Stella-Jones a atteint 155,7 millions de dollars, ou 12,5 % des ventes, en 2014. Il s'agit d'une progression de 12,3 % par rapport au résultat d'exploitation de 138,7 millions de dollars, ou 13,7 % des ventes, obtenu lors du précédent exercice. De ce fait, le résultat net pour l'exercice a progressé de 12,2 % pour atteindre 103,8 millions de dollars, soit 1,50 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un résultat net de 92,5 millions de dollars, ou 1,34 \$ par action, sur une base pleinement diluée, un an plus tôt. La Société a généré un rendement élevé des capitaux propres moyens de 16,4 % en 2014.

Stella-Jones a généré de robustes flux de trésorerie en 2014. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat, se sont élevés à 181,5 millions de dollars, en hausse de 13,0 % par rapport à 160,6 millions de dollars en 2013. Cette performance a permis à la Société de maintenir une situation financière saine et d'accroître le montant versé annuellement en dividendes pour une dixième année consécutive. Bien que l'acquisition de Boatrigh ait été en grande partie financée au moyen de la facilité de crédit renouvelable engagée existante de la Société, le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale de Stella-Jones de 0,39:1 au 31 décembre 2014 est demeuré stable par rapport à celui affiché douze mois plus tôt.

DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES CHOISIES (exercices clos les 31 décembre)

Résultat	2014	2013	2012
(en millions de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$
Ventes	1 249,5	1 011,3	732,4
Résultat d'exploitation	155,7	138,7	109,6
Résultat net	103,8	92,5	73,1
Résultat de base par action ordinaire	1,51	1,35	1,14
Résultat dilué par action ordinaire	1,50	1,34	1,13

Situation financière	2014	2013	2012
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Actif courant	697,5	581,9	534,9
Actif total	1 287,5	1 071,9	955,9
Dette à long terme*	444,6	372,9	349,6
Passif total	595,2	499,7	487,1
Capitaux propres	692,3	572,2	468,8

* y compris la partie courante

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT (exercices clos les 31 décembre)

	2014	2013	2012
Marge d'exploitation	12,5 %	13,7 %	15,0 %
Rendement sur les capitaux propres moyens	16,4 %	17,8 %	18,3 %
Ratio du fonds de roulement	8,46	8,97	5,94
Dette totale sur la capitalisation totale	0,39:1	0,39:1	0,44:1
Dette totale sur le BAIIA des douze derniers mois	2,52	2,41	3,02
Dividende par action	0,28 \$	0,20 \$	0,16 \$

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change applicables aux exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes.

\$ CA/\$ US	2014		2013	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,0949	1,1055	1,0079	1,0160
Deuxième trimestre	1,0952	1,0670	1,0201	1,0518
Troisième trimestre	1,0816	1,1200	1,0440	1,0303
Quatrième trimestre	1,1304	1,1601	1,0450	1,0636
Exercice financier	1,1005	1,1601	1,0292	1,0636

SURVOL DE L'INDUSTRIE

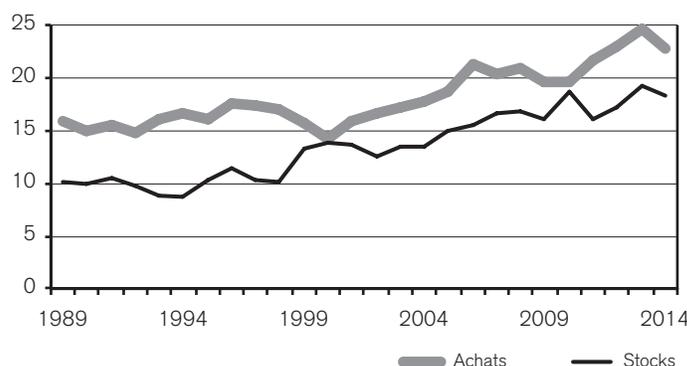
Traverses de chemin de fer

Comme le rapporte l'organisme *Railway Tie Association*, les achats de traverses de chemin de fer en 2014 se sont élevés à 22,9 millions de traverses. Bien qu'en légère baisse par rapport à 24,7 millions de traverses lors de l'année précédente, les achats de traverses de chemin de fer demeurent élevés par rapport aux normes historiques. Cette forte demande, jumelée à une diminution de la disponibilité des traverses non traitées, a fait en sorte que le ratio des stocks par rapport aux ventes s'établissait à 0,70:1 au 31 décembre 2014, en baisse par rapport à un ratio de 0,74:1 douze mois plus tôt, et un niveau inférieur au ratio moyen de 0,79:1 des dix dernières années.

Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion constante sur les autoroutes ont incité de plus en plus les expéditeurs à privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

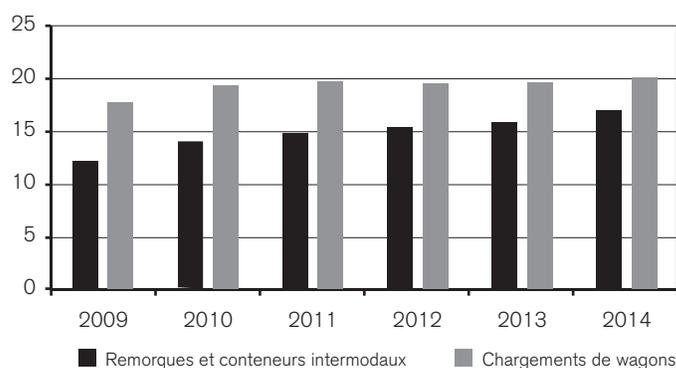
Selon les données publiées par l'*Association of American Railroads*, grâce à l'amélioration de l'économie, le trafic total sur les chemins de fer nord-américains a augmenté de 4,4 % en 2014. Alors que le nombre de remorques et de conteneurs intermodaux a progressé de 5,4 % par rapport aux niveaux de 2013, le volume des chargements de wagons a augmenté de 3,6 % en 2014, du fait de la hausse des expéditions de produits pétroliers et de grain, par rapport à l'année précédente.

ACHATS ET STOCKS DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER ANNUALISÉS (en millions de traverses)



Source : *Railway Tie Association*

FRET TRANSPORTÉ SUR LES CHEMINS DE FER NORD-AMÉRICAINS (en millions d'unités)



Source : *Association of American Railroads*

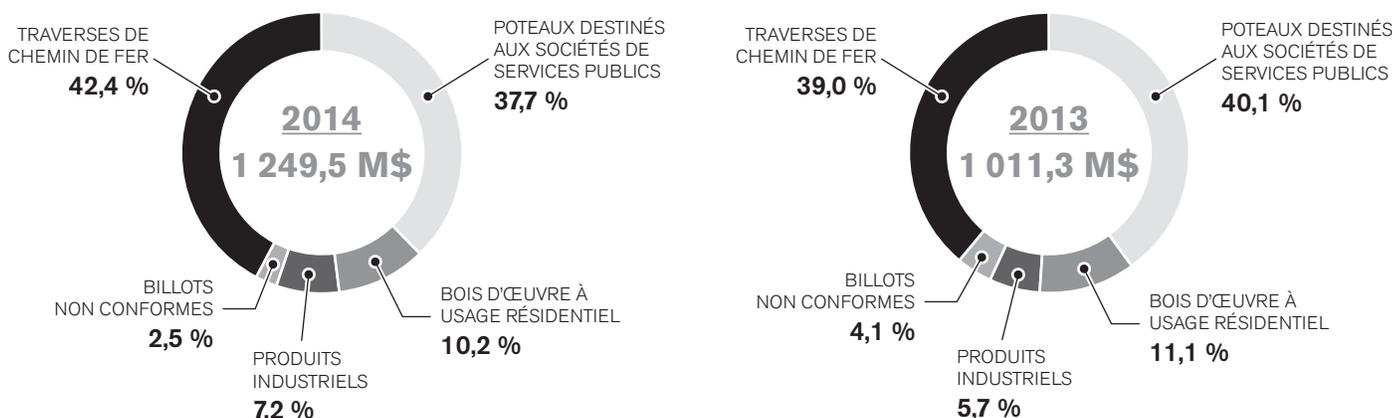
RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les ventes ont atteint 1 249,5 millions de dollars, en hausse de 23,6 %, par rapport aux ventes de 1 011,3 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les éléments d'actif acquis de PWP le 15 novembre 2013 ont contribué aux ventes à hauteur de 43,3 millions de dollars sur une période de dix mois et demi, tandis que les installations de traitement du bois acquises de Boatright le 22 mai 2014 ont généré des ventes de 33,4 millions de dollars. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a augmenté la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 59,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont progressé d'environ 102,3 millions de dollars, ou 10,1 %.

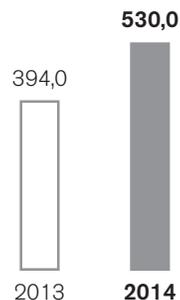
RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

(% des ventes)

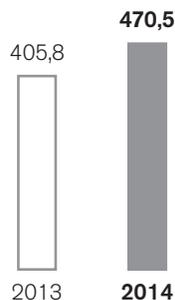


1 VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

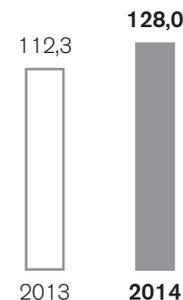
(en millions de \$)

**2 VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS**

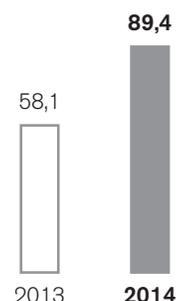
(en millions de \$)

**3 VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL**

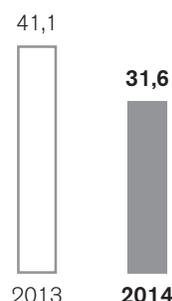
(en millions de \$)

**4 VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS**

(en millions de \$)

**5 VENTES DE BILLOTS NON CONFORMES**

(en millions de \$)

**1. Traverses de chemin de fer**

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 530,0 millions de dollars pour l'exercice 2014, en hausse de 136,0 millions de dollars, soit 34,5 %, par rapport à celles de 394,0 millions de dollars réalisées en 2013. Si l'on exclut les ventes générées par les acquisitions et l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine, les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté d'environ 71,2 millions de dollars, ou 18,1 %. En outre, après rajustement pour tenir compte d'un effet de calendrier défavorable d'environ 30,9 millions de dollars sur les ventes de traverses de chemin de fer du précédent exercice découlant de la transition d'un client, qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, d'un programme de « services de traitement » du bois à un programme « *black tie* », les ventes d'un exercice sur l'autre ont augmenté de 40,3 millions de dollars, ou 10,2 %. Cette progression reflète la forte demande du marché engendrée par les programmes de remplacement de traverses ainsi que l'augmentation des prix de vente. Lorsqu'un client ne retient que les « services de traitement » du bois de la Société, le client fournit le bois à l'état brut et Stella-Jones fournit le service de transformation de la matière première en produit fini. En vertu d'un programme « *black tie* », le client n'est pas impliqué dans le processus et achète plutôt de Stella-Jones un produit fini. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 42,4 % des ventes totales de la Société en 2014.

2. Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 470,5 millions de dollars en 2014, en hausse de 64,7 millions de dollars, ou 15,9 %, par rapport aux ventes de 405,8 millions de dollars réalisées en 2013. Si l'on exclut les ventes générées par les acquisitions et l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, les ventes ont progressé d'environ 17,0 millions de dollars, ou 4,0 %.

Cette hausse reflète la demande soutenue générée par les programmes de remplacement de poteaux de distribution et par les projets spéciaux nécessitant des poteaux de transmission. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 37,7 % des ventes globales de la Société en 2014.

3. Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 128,0 millions de dollars en 2014, en hausse par rapport aux ventes de 112,3 millions de dollars réalisées en 2013. Cette progression de 15,7 millions de dollars, ou 14,0 %, traduit essentiellement la vigueur de la demande dans l'ouest du Canada et aux États-Unis attribuable à l'amélioration générale de l'économie nord-américaine. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 10,2 % des ventes de Stella-Jones en 2014.

4. Produits industriels

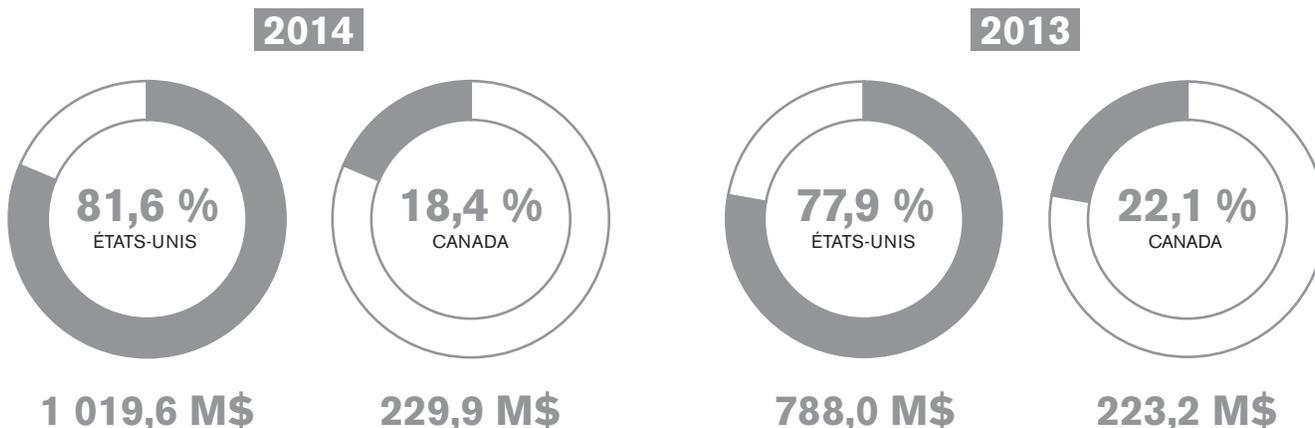
Les ventes de produits industriels se sont élevées à 89,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2014, comparativement à 58,1 millions de dollars en 2013. Cette progression est principalement attribuable à la contribution des actifs acquis de PWP et Boatright, de même qu'à un accroissement des ventes de produits industriels destinés au secteur ferroviaire. Les produits industriels ont représenté 7,2 % des ventes en 2014.

5. Billots non conformes

Les ventes de billots non conformes se sont chiffrées à 31,6 millions de dollars en 2014, en baisse par rapport à celles de 41,1 millions de dollars réalisées en 2013. Cette variation est attribuable à la planification des activités de récolte du bois d'œuvre. Les ventes de billots non conformes ont représenté 2,5 % des ventes de la Société en 2014.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES

(% des ventes)



Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 1 019,6 millions de dollars, ou 81,6 % des ventes, en 2014, ce qui représente une augmentation de 231,6 millions de dollars, ou 29,4 %, par rapport à 2013. Cette hausse, par rapport à l'exercice précédent, découle principalement d'une contribution additionnelle totale de 76,7 millions de dollars des actifs acquis de PWP et Boatrigh, d'une augmentation de 59,2 millions de dollars reliés au taux plus élevé utilisé pour convertir les ventes libellées en dollars américains, ainsi que d'un accroissement de la demande de l'industrie pour les produits en bois traité de la Société.

Les ventes sur le marché canadien ont augmenté de 6,7 millions de dollars, ou 3,0 %, pour atteindre 229,9 millions de dollars en 2014, soit 18,4 % des ventes totales de Stella-Jones. La variation est attribuable à une progression des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel dans l'ouest du Canada ainsi qu'à une augmentation des ventes de traverses de chemin de fer résultant d'une hausse des prix de vente. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par un recul des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics attribuable essentiellement à l'évolution du calendrier des commandes d'un exercice sur l'autre.

Coût des ventes

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, s'est élevé à 1 025,3 millions de dollars, ou 82,1 % des ventes, en 2014. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 814,0 millions de dollars, ou 80,5 % des ventes, en 2013. Cette augmentation, en dollars absolus, est essentiellement attribuable à un accroissement du niveau d'activité commerciale, l'ajout des actifs acquis de PWP et Boatrigh ainsi qu'à une augmentation du taux moyen utilisé pour convertir les coûts libellés en dollars américains. Exprimée en pourcentage des ventes, l'augmentation résulte principalement d'une hausse des coûts des traverses de chemin de fer non traitées sur douze mois. Ce facteur a été en partie contrebalancé par un accroissement de la productivité dans l'ensemble du réseau d'usines de la Société.

Bien que par rapport au précédent exercice le bénéfice brut des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2014 ait subi l'impact négatif de l'augmentation du coût des traverses de chemin de fer non traitées, la Société a été en mesure d'ajuster ses prix de vente, comme le permettent la plupart de ses contrats pluriannuels, de sorte que le bénéfice brut en pourcentage des ventes s'est amélioré de manière continue au cours de ces trimestres.

La dotation aux amortissements a totalisé 20,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, contre 16,3 millions de dollars un an plus tôt. L'augmentation est principalement attribuable à la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de PWP et Boatrigh.

En conséquence, le bénéfice brut s'est établi à 224,2 millions de dollars, ou 17,9 % des ventes, en 2014, en hausse par rapport à 197,3 millions de dollars, ou 19,5 % de ventes, en 2013.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 69,1 millions de dollars en 2014, soit 5,5 % des ventes, comparativement à des frais de 57,2 millions de dollars, ou 5,7 % des ventes, en 2013. Cette variation en termes monétaires, est principalement attribuable à une hausse de 2,4 millions de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions à la suite de l'appréciation du cours de l'action de la Société sur le TSX, à une augmentation de la charge liée au régime de participation aux résultats de 1,9 millions de dollars, à certaines provisions pour indemnités de départ de 1,5 millions de dollars ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises. Enfin, les frais de vente et d'administration engagés cette année comprennent également des frais d'acquisition d'environ 753 000 \$ directement liés à l'achat de Boatrigh, tandis que lors du précédent exercice, les frais de vente et d'administration comprenaient des frais d'acquisition d'environ 1,2 million de dollars directement liés à l'acquisition de PWP.

Autres pertes (gains), montant net

Le montant net de 643 000 \$ des autres gains réalisés par Stella-Jones pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 englobe un gain de 5,7 millions de dollars constaté sur la vente d'une licence forestière et un renversement de provisions environnementales de 3,9 millions de dollars, de même qu'un gain sur conversion de devises de 1,3 million de dollars. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par des pertes sur cession d'actifs à long terme de 5,5 millions de dollars, dont 2,4 millions de dollars en lien avec l'usine de Warrior, en Alabama, et par des frais de fermeture d'usine de 2,2 millions de dollars. En 2013, le montant net de 1,5 million de dollars des autres pertes subies comprenait une perte sur cession d'actifs de 2,8 millions de dollars, en partie contrebalancée par un gain de 660 000 \$ réalisé sur la vente de certains actifs liés aux activités de recyclage des traverses et par un gain de change de 707 000 \$.

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes et de la dette à long terme libellée en dollars américains détenue par ses entreprises canadiennes. Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société et les gains et pertes de change sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société pourrait également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de dollars américains dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement couverts.

Charges financières

Les charges financières pour l'exercice 2014 se sont élevées à 13,0 millions de dollars, en hausse par rapport aux 10,9 millions de dollars engagés en 2013. L'augmentation des charges financières est attribuable à une hausse des emprunts moyens sur douze mois par suite des acquisitions de PWP et Boatright, qui comprend un montant de 1,3 million de dollars lié à la désactualisation des intérêts sur les justes valeurs de la dette, comparativement à un montant de 492 000 \$ en 2013.

Résultat avant impôts et charge d'impôts

Stella-Jones a généré un résultat avant impôts de 142,7 millions de dollars, soit 11,4 % des ventes, en 2014. Il s'agit d'une augmentation de 11,7 % par rapport au résultat avant impôts de 127,8 millions de dollars, ou 12,6 % des ventes, réalisé en 2013.

La charge d'impôts sur le résultat de Stella-Jones a totalisé 38,9 millions de dollars en 2014, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 27,2 %. En 2013, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 35,3 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 27,6 %. La légère baisse du taux d'imposition effectif pour 2014 est attribuable principalement à une déduction, à des fins fiscales canadiennes, de dividendes reçus d'une société apparentée.

Résultat net

Le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a atteint 103,8 millions de dollars, soit 1,50 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un résultat net de 92,5 millions de dollars, ou 1,34 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de l'exercice 2013. Il s'agit d'une hausse du résultat net de 12,2 % par rapport à l'exercice précédent.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 22 mai 2014, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans les installations de traitement du bois de Boatright situées à Montevallo et à Clanton, en Alabama. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des traverses de chemin de fer traitées à la créosote et aux borates, ainsi que des traverses d'aiguillage, des chevilles de traverses et des poutres de ponts, à l'industrie ferroviaire et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 58,8 millions de dollars (53,9 millions de dollars US), excluant approximativement 753 000 \$ (690 000 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge présentée, ci-après, est provisoire et basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être finalisée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux montants des immobilisations incorporelles, du goodwill et des impôts différés.

Le tableau suivant présente les éléments d'actif acquis, les passifs pris en charge et la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

(les données tabulaires sont présentées en milliers de dollars)		\$
Éléments d'actif acquis		
Stocks		9 718
Immobilisations corporelles		22 527
Relations clients		17 486
Carnet de commandes clients		1 463
Goodwill		23 316
Actifs d'impôt différé		935
		75 445
Éléments de passifs pris en charge		
Comptes créditeurs et charges à payer		160
Provision pour restauration de sites		3 029
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge		72 256
Contrepartie transférée		
Trésorerie		58 830
Billet à payer non garanti		13 426
Contrepartie transférée		72 256

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 6 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'un exercice sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des unités génératrices de trésorerie, qui sont définies comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de Boatright, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante, qui a été augmentée de 400,0 millions de dollars à 450,0 millions de dollars le 12 mai 2014, et d'un billet à payer non garanti de 15,5 millions de dollars (14,2 millions de dollars US), portant intérêt au taux de 1,93 % et remboursable en cinq versements égaux sur une période de cinq ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 13,4 millions de dollars (12,3 millions de dollars US), en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 3 mars 2015, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente en vue de modifier et mettre à jour, dans son intégralité, leur facilité de crédit renouvelable existante datée du 21 novembre 2012. Cette quatrième entente mise à jour et modifiée rend disponible une facilité de crédit renouvelable engagée d'un montant de 450,0 millions de dollars US (précédemment 450,0 millions de dollars) comportant des conditions similaires à la troisième entente modifiée et mise à jour. La date d'échéance du 13 décembre 2018 demeure inchangée.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage industriel sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés.

En 2014, les revenus et le résultat net de la Société ont enregistré une croissance au cours de tous les trimestres par rapport à l'exercice précédent, grâce à une forte demande pour ses principaux produits et à l'apport des actifs acquis de PWP et Boatright. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

	2014				
Pour les trimestres clos le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	257,5	344,8	357,3	289,9	1 249,5
Résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ¹	39,1	46,2	51,3	39,7	176,3
Résultat d'exploitation ¹	34,7	41,6	45,5	33,9	155,7
Résultat net de la période	22,5	28,8	29,5	23,0	103,8
Résultat par action ordinaire					
De base	0,33	0,42	0,43	0,33	1,51
Dilué	0,33	0,42	0,43	0,33	1,50

	2013				
Pour les trimestres clos le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	222,6	280,9	285,3	222,5	1 011,3
Résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ¹	33,9	44,9	42,5	33,7	155,0
Résultat d'exploitation ¹	29,7	41,0	38,6	29,5	138,7
Résultat net de la période	18,8	26,4	27,7	19,7	92,5
Résultat par action ordinaire					
De base	0,27	0,38	0,40	0,29	1,35
Dilué	0,27	0,38	0,40	0,29	1,34

¹ Le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles peuvent facilement être conciliés avec le résultat net présenté aux états financiers consolidés établis selon les IFRS, puisqu'il n'y a pas d'ajustement en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Note : En raison de l'arrondissement des montants, la somme des données trimestrielles peut s'avérer légèrement différente du total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Résultats du quatrième trimestre

Les ventes se sont élevées à 289,9 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2014, en hausse de 30,3 % par rapport aux ventes de 222,5 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2013. Cette progression est attribuable aux ventes de 17,7 millions de dollars générées par les actifs de Boatrigh et de l'apport de 7,0 millions de dollars des actifs acquis de PWP pendant une période additionnelle de 45 jours. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain a augmenté la valeur des ventes libellées en dollars américains de 16,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont augmenté d'environ 26,6 millions de dollars, ou 12,0 %.

Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 131,1 millions de dollars en 2014, contre 78,3 millions de dollars lors du précédent exercice. Si l'on exclut les ventes générées par les acquisitions et l'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine, les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté de 27,1 millions de dollars, ou 34,7 %. En outre, après rajustement pour tenir compte d'un effet de calendrier défavorable d'environ 13,4 millions de dollars sur les ventes de traverses de chemin de fer du précédent exercice découlant de la transition d'un client, qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, d'un programme de « services de traitement » du bois à un programme « *black tie* », les ventes d'un exercice sur l'autre ont augmenté de 13,7 millions de dollars, ou 17,5 % en raison d'une forte demande du marché ainsi que de l'augmentation des prix de vente. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont progressé de 6,7 millions de dollars, soit 6,2 %, pour s'établir à 113,8 millions de dollars. Si l'on exclut les ventes générées par les acquisitions et l'effet de conversion résultant des fluctuations des devises, les ventes ont fléchi d'environ 4,1 millions de dollars en raison d'écart temporels sur douze mois pour certaines commandes. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 17,9 millions de dollars, en hausse par rapport à 13,8 millions de dollars l'an dernier, ce qui traduit la vigueur de la demande dans la plupart des marchés de la Société. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 18,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 12,7 millions de dollars un an auparavant, en raison des acquisitions et d'une augmentation des ventes de produits destinés au secteur ferroviaire. Enfin, les ventes de billots non conformes se sont chiffrées à 8,4 millions de dollars, en baisse par rapport à celles de 10,6 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice en raison de la planification des activités de récolte du bois d'œuvre.

Le bénéfice brut s'est établi à 51,4 millions de dollars, soit 17,7 % des ventes, au quatrième trimestre de 2014, contre 43,2 millions de dollars, ou 19,4 % des ventes, au quatrième trimestre de 2013. Cette augmentation en dollars absolus reflète l'accroissement du niveau d'activité commerciale, la contribution de Boatrigh pendant toute la période et l'apport de PWP durant une période additionnelle de 45 jours, de même qu'une augmentation du taux moyen utilisé pour convertir les coûts libellés en dollars américains. Exprimé en pourcentage des ventes, le recul du bénéfice brut est principalement attribuable à une composition des ventes moins avantageuse par rapport à l'exercice précédent en vertu de laquelle les traverses de chemin de fer ont représenté une proportion plus importante en 2014. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par un accroissement de la productivité dans l'ensemble du réseau d'usines de la Société.

Bien que la hausse des coûts des traverses de chemin de fer non traitées exerce toujours un impact négatif sur le bénéfice brut par rapport à l'exercice précédent, la Société a continué d'ajuster ses prix de vente, comme le permettent la plupart de ses contrats pluriannuels, ce qui a donné lieu à une amélioration du bénéfice brut exprimé en pourcentage des ventes au quatrième trimestre, comparativement au trimestre précédent.

Compte tenu des facteurs qui ont influé sur le bénéfice brut, le résultat d'exploitation s'est établi à 33,9 millions de dollars, soit 11,7 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2014, contre 29,5 millions de dollars, ou 13,3 % des ventes, au quatrième trimestre de 2013. Le résultat net de la période a atteint 23,0 millions de dollars, soit 0,33 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à 19,7 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de l'exercice précédent. Cela représente une hausse du résultat net de 16,6 % d'un exercice sur l'autre.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

Au 31 décembre 2014, le total de l'actif atteignait 1 287,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 1 071,9 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'acquisition de Boatrigh et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des éléments d'actif détenus aux États-Unis.

L'actif courant s'élevait à 697,5 millions de dollars au 31 décembre 2014 comparativement à 581,9 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des stocks et des débiteurs associés à l'acquisition de Boatrigh et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des éléments d'actif courant détenus aux États-Unis.

La valeur des débiteurs se chiffrait à 127,5 millions de dollars au 31 décembre 2014, comparativement à 108,0 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette augmentation reflète essentiellement l'ajout des débiteurs de Boatrigh, une hausse du niveau d'activité commerciale au quatrième trimestre de 2014 par rapport au précédent exercice ainsi que l'incidence de la conversion de la devise locale sur les débiteurs libellés en dollars américains.

La valeur des stocks atteignait 547,2 millions de dollars au 31 décembre 2014, en hausse comparativement à 458,6 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'ajout des stocks de Boatrigh et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer ses besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que sa facilité de crédit disponible sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 281,6 millions de dollars au 31 décembre 2014, comparativement à 234,2 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'acquisition de Boatrigh (22,5 millions de dollars), aux achats d'immobilisations corporelles pour l'exercice (24,9 millions de dollars) et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les immobilisations corporelles détenues aux États-Unis. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la dotation aux amortissements (9,7 millions de dollars) et la cession d'actifs (5,9 millions de dollars).

La valeur des immobilisations incorporelles atteignait 110,3 millions de dollars au 31 décembre 2014. Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, la valeur actualisée des ententes de non-concurrence, l'enregistrement de la créosote, les droits de coupe et le bois sur pied. Au

31 décembre 2013, la valeur des immobilisations incorporelles se chiffrait à 94,0 millions de dollars. L'augmentation sur douze mois découle principalement de l'acquisition de Boatright (18,9 millions de dollars) et de l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des immobilisations incorporelles libellées en dollars américains, en partie contrebalancées par une dotation aux amortissements de 10,9 millions de dollars pour 2014.

Au 31 décembre 2014, la valeur du goodwill s'élevait à 195,0 millions de dollars, en hausse comparativement à 156,2 millions de dollars un an plus tôt. Cette augmentation du goodwill reflète l'acquisition de Boatright (23,3 millions de dollars) ainsi que l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur du goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2014, le total du passif de Stella-Jones atteignait 595,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 499,7 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette variation reflète des augmentations du passif courant et de la dette à long terme, comme il est expliqué plus bas, ainsi que l'incidence de la conversion de la devise locale sur le passif libellé en dollars américains.

La valeur du passif courant s'établissait à 82,4 millions de dollars au 31 décembre 2014, en hausse par rapport à 64,9 millions de dollars un an plus tôt. Cette variation est essentiellement attribuable à une augmentation de 11,7 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer résultant d'une hausse du niveau d'activité commerciale et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les comptes créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. En outre, les parties courantes des provisions et autres passifs non courants ainsi que de la dette à long terme, ont augmenté de 3,9 millions de dollars et 3,0 millions de dollars, respectivement.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, s'élevait à 444,6 millions de dollars au 31 décembre 2014, comparativement à 372,9 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette augmentation traduit essentiellement une hausse des emprunts à la suite de l'acquisition de Boatright, un accroissement des besoins en fonds de roulement découlant d'une augmentation du niveau d'activité commerciale ainsi que l'incidence de la conversion de la devise locale sur la dette à long terme libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2014, un montant de 64,3 millions de dollars était disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable engagée de 450,0 millions de dollars de la Société.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 692,3 millions de dollars au 31 décembre 2014, comparativement à 572,2 millions de dollars au 31 décembre 2013. Cette hausse est principalement attribuable au résultat net de 103,8 millions de dollars dégagé au cours de l'exercice et à une variation favorable de 35,5 millions de dollars de la valeur du cumul des autres éléments du résultat global. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des versements de dividendes sur les actions ordinaires totalisant 19,3 millions de dollars. La valeur comptable s'élevait à 10,04 \$ par action ordinaire au 31 décembre 2014, en hausse par rapport à 8,33 \$ par action au 31 décembre 2013.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (exercices clos les 31 décembre)

	2014	2013
(en millions de dollars)	\$	\$
Activités d'exploitation	76,9	104,2
Activités de financement	5,1	(33,8)
Activités d'investissement	(85,2)	(81,2)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3,2)	(10,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début	3,2	14,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture	–	3,2

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations corporelles de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, par la dette à long terme ainsi que par l'émission d'actions ordinaires. La facilité de crédit renouvelable engagée de la Société est mise à sa disposition pour une durée de cinq ans et est, par conséquent, classée comme dette à long terme.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat, se sont élevés à 181,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, en hausse de 13,0 % par rapport à 160,6 millions de dollars pour l'exercice 2013. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat net pour l'exercice.

Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 52,5 millions de dollars en 2014. Cette situation s'explique principalement par des augmentations de 5,8 millions de dollars et 48,2 millions de dollars des débiteurs et des stocks, respectivement. En 2013, les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie avaient réduit les liquidités de 24,3 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation des stocks de 8,4 millions de dollars et d'une baisse de 10,4 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer.

Les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat ont réduit encore davantage les liquidités de 14,9 millions de dollars et 37,1 millions de dollars, respectivement, en 2014, contre 9,1 millions de dollars et 23,1 millions de dollars, respectivement, un an auparavant. L'augmentation des intérêts versés est principalement attribuable à une hausse des emprunts sur douze mois, tandis que la hausse des impôts payés sur le résultat reflète une augmentation du solde des impôts payés d'avance au 31 décembre 2014 et le paiement d'un solde d'impôts sur le résultat à payer au 31 décembre 2013.

En conséquence, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 76,9 millions de dollars en 2014, contre 104,2 millions de dollars en 2013.

Les activités de financement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, ont généré des liquidités de 5,1 millions de dollars. Cette génération de liquidités s'explique principalement par une augmentation nette de 23,2 millions de dollars de la dette à long terme, essentiellement pour financer l'acquisition de Boairight, en partie contrebalancée par le versement de dividendes sur les actions ordinaires d'un montant total de 19,3 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les activités de financement avaient nécessité des liquidités de 33,8 millions de dollars, en raison essentiellement d'une diminution de 14,0 millions de dollars de la dette bancaire et du versement de dividendes sur les actions ordinaires d'un montant total de 13,7 millions de dollars.

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 85,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2014. Les acquisitions d'entreprises ont donné lieu à un décaissement de 61,1 millions de dollars, tandis que les achats d'immobilisations corporelles ont nécessité un investissement de 24,2 millions de dollars. Lors de l'exercice 2013, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement avaient réduit les liquidités de 81,2 millions de dollars en raison des acquisitions d'entreprises (57,5 millions de dollars) et des achats d'immobilisations corporelles (26,2 millions de dollars).

OBLIGATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2014 :

	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
(en millions de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	69,7	69,7	69,7	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	444,6	484,5	19,1	69,2	391,2	5,0
Swaps de taux d'intérêt	0,7	4,8	2,2	2,6	—	—
Paievements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simple	—	67,2	16,1	24,0	12,5	14,6
Ententes de non-concurrence	1,0	1,0	0,5	0,5	—	—
Total	516,0	627,2	107,6	96,3	403,7	19,6

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2014, le capital-actions de la Société était constitué de 68 949 064 actions ordinaires émises et en circulation (68 697 366 au 31 décembre 2013). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

Exercice clos le 31 déc. 2014	Nombre d'actions (en milliers)
Solde au début de l'exercice	68 697
Régime d'options d'achat d'actions	222
Régimes d'achat d'actions des employés	30
Solde à la clôture de l'exercice	68 949

Au 12 mars 2015, le capital-actions de la Société était constitué de 68 949 064 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2014, le nombre d'options en circulation en vue d'acquiescer des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 328 706 (550 400 au 31 décembre 2013), dont 310 706 pouvaient être exercées (440 400 au 31 décembre 2013). Au 12 mars 2015, le nombre d'options en circulation était de 328 706, dont 310 706 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de Stella-Jones a approuvé les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2014 :

- 0,07 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2014 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2014.
- 0,07 \$ par action ordinaire payable le 27 juin 2014 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 juin 2014.
- 0,07 \$ par action ordinaire payable le 26 septembre 2014 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 septembre 2014.
- 0,07 \$ par action ordinaire payable le 18 décembre 2014 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 décembre 2014.

Le 12 mars 2015, soit après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,08 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2015 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2015.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en tenant compte des clauses restrictives contenues dans les documents de prêt de la Société ainsi qu'en fonction de son rendement financier et de ses besoins en liquidités. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans l'avenir.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue finale de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 29,3 millions de dollars (33,6 millions de dollars en 2013) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Activités d'exploitation

Les principales catégories de produits de la Société, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, font partie intégrante des infrastructures nord-américaines de transport et de services publics. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les principaux produits de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux ferroviaires et de télécommunications.

Compte tenu des conditions actuelles du marché, la direction prévoit que la demande sera forte pour ses principaux produits en 2015. Dans le marché des traverses de chemin de fer, l'accroissement du volume de fret transporté sur les voies ferrées nord-américaines entraîne des investissements soutenus dans le réseau ferroviaire continental, alors que les exploitants cherchent continuellement à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la direction croit que la demande de l'industrie est appelée à croître de manière plus marquée dans les prochaines années à venir du fait qu'un nombre croissant de poteaux installés approchent de la fin de leur vie utile normale et devront être remplacés. L'augmentation de la demande prévue de certains des plus importants clients de la Société du secteur des poteaux destinés aux sociétés de services publics soutient ce point de vue. La Société a investi dans l'accroissement de sa capacité de production dans le but de répondre à cette demande anticipée et prévoit augmenter davantage sa capacité en 2015.

Liquidité

Au 31 décembre 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette et ses obligations contractuelles. Par ailleurs, au 31 décembre 2014, un montant de 64,3 millions de dollars était disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable engagée de 450,0 millions de dollars de la Société.

Les débiteurs de la Société ont augmenté en 2014 en raison de l'ajout des activités de Boatrigh, d'une hausse du niveau d'activité commerciale au quatrième trimestre de l'exercice 2014 par rapport au précédent exercice, de même que de l'incidence de la conversion de la devise locale sur les débiteurs libellés en dollars américains. La direction estime que tous les débiteurs inscrits

à son état de la situation financière sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, essentiellement des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement.

Les stocks ont augmenté au cours de l'exercice 2014 en raison principalement de l'ajout des stocks de Boatrigh et de l'incidence de la conversion de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis. Afin d'assurer l'efficacité des activités de traitement, puisque le bois séché à l'air permet de réduire les cycles de traitement, la rotation des stocks a toujours été relativement lente. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est rajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

RISQUES ET INCERTITUDES

Conjoncture économique

Les difficultés qu'éprouvent certains marchés mondiaux du crédit, le ralentissement des économies et l'incertitude qui règne parmi les clients pourraient avoir une incidence négative sur les marchés que dessert la Société dans l'ensemble de ses secteurs d'activités. En outre, certaines conditions économiques négatives pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés qu'elle dessert en même temps, ce qui réduirait la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur ses résultats d'exploitation. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ces clients importants pourrait entraîner une chute importante de sa rentabilité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 42,1 % de ses ventes. Durant cette même période, les deux clients les plus importants de la Société ont représenté respectivement environ 9,8 % et 5,5 % de ses ventes totales.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois d'œuvre adéquat à la Société.

En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits.

Risque lié à l'environnement

La Société est assujettie à divers lois et règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements.

Bien que, par le passé, la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée, en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires ou des communautés locales à l'égard de pratiques irresponsables en matière d'environnement pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois sur l'environnement pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifient sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa rentabilité et sa situation financière pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risques de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société. En outre, un litige pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Couvertures d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement. En outre, à l'occasion, divers types d'assurances pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Risques de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada.

La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spéciaux, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, une portion d'environ 23,9 % de la dette à long terme de la Société était à taux variables, exposant ainsi la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risques de crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 ainsi qu'avec des sociétés de services publics et de télécommunications, et d'autres grandes entreprises, rien ne garantit que les débiteurs seront payés dans les délais voulus, si tant est qu'ils le soient.

Influence de Stella Jones International S.A.

Au 31 décembre 2014, Stella Jones International S.A. (« SJ International ») détenait ou contrôlait 26 572 836 actions ordinaires de la Société, ce qui représentait environ 38,5 % des actions ordinaires en circulation. Par conséquent, en raison de sa participation en actions, SJ International a la possibilité d'exercer une influence sur l'ensemble des questions soumises aux actionnaires à des fins d'approbation, y compris, sans limitation, l'élection et la destitution des administrateurs, la modification des statuts constitutifs et des règlements administratifs et l'approbation de tout regroupement d'entreprises. Il est possible que les intérêts de SJ International ne soient pas, dans tous les cas, alignés avec ceux des autres actionnaires.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités du 31 décembre 2014 et 2013.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et le Manuel CPA Canada Partie I.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Ventes de billots non conformes

La Société assure de plus en plus son propre approvisionnement en poteaux et, de ce fait, les ventes de billots non conformes prennent une importance grandissante dans les activités consolidées. Par conséquent, la Société considère qu'il est plus représentatif de traiter les ventes de billots non conformes non plus comme un produit dérivé, mais comme un produit issu de ses activités de récolte de bois d'œuvre. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2014, les ventes de billots non conformes sont présentées comme revenus dans l'état consolidé du résultat net et ne sont plus portées en réduction du coût des ventes. Les données comparatives ont été retraitées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice. Le montant de ventes de billots non conformes constaté en revenus pour la période de douze mois close le 31 décembre 2014 était de 31,6 millions de dollars (41,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2013).

La Société a également adopté les normes nouvelles et modifiées qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2014. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient certaines exigences en ce qui a trait à la compensation, dans l'état de la situation financière, des actifs et des passifs financiers.

Le modèle de compensation actuel en vertu d'IAS 32 stipule qu'un actif financier et un passif financier doivent être compensés seulement si une entité a un droit juridiquement exécutoire de les compenser et qu'elle a l'intention, soit de régler les actifs et les passifs sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les modifications précisent que le droit de compensation doit être disponible immédiatement et juridiquement exécutoire pour toutes les contreparties dans le cours normal des affaires, ainsi qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 21 - Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes*, une interprétation d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, qui porte sur la comptabilisation de droits et de taxes imposés par les autorités publiques. IFRIC 21 fournit des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société a adopté cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2014 et ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Incidence des nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, en plus d'exiger la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, ainsi que d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2017 et son application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les trois phases, soit le classement et évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions antérieures de IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2014, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (1992)* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que par le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2014.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'échelonnant du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

PERSPECTIVES

Parallèlement à la poursuite du raffermissement de l'économie nord-américaine, la direction s'attend à ce que la demande pour les principaux produits de la Société demeure vigoureuse en 2015. Dans le marché des traverses de chemin de fer, l'accroissement du volume de fret transporté sur les chemins de fer nord-américains donne lieu à des investissements soutenus dans le réseau ferroviaire continental, alors que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes ferroviaires. Dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la direction croit que la demande de l'industrie est appelée à croître de manière plus marquée dans les prochaines années à venir du fait qu'un nombre croissant de poteaux installés approchent de la fin de leur vie utile normale et devront être remplacés. L'augmentation de la demande prévue de certains des plus importants clients de la Société du secteur des poteaux destinés aux sociétés de services publics soutient ce point de vue. La Société a investi dans l'accroissement de sa capacité dans le but de répondre à cette demande anticipée.

Stella-Jones anticipe que la baisse des cours du pétrole aura un impact légèrement favorable sur l'ensemble de ses activités, du fait que la réduction du coût de certaines matières premières devrait plus que compenser les retards possibles de certains projets nécessitant ses principaux produits.

Entre-temps, les conditions dans le marché des traverses de chemin de fer non traitées se sont stabilisées vers la fin de 2014 et la disponibilité des produits a retrouvé des niveaux plus adéquats. Par conséquent, la stabilité de l'approvisionnement dans les mois à venir constituera un important facteur de reconstitution des stocks. La Société estime toutefois que la solidité de son réseau d'approvisionnement et l'état actuel de ses stocks permettront à Stella-Jones de répondre à la demande à un coût optimal.

Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs nord-américains de produits industriels en bois traité et, de ce fait, compte mettre à profit la force de son réseau continental afin d'obtenir une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, tout en demeurant à l'affût d'occasions de marché. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation.

À court terme, la Société continuera à se concentrer sur la génération de liquidités et à faire preuve de prudence dans l'utilisation de l'effet de levier. Les robustes flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation serviront à réduire la dette, à investir dans le fonds de roulement ainsi que dans les immobilisations corporelles et à maintenir une politique de dividende optimale au profit des actionnaires.

À long terme, la vision stratégique de la Société, axée sur l'expansion à l'échelle continentale, reste intacte. Grâce à sa situation financière solide, Stella-Jones pourra continuer à chercher des opportunités d'accroître encore davantage sa présence dans ses marchés de base. Ces occasions devront répondre à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, offrir des occasions de réaliser des synergies et créer de la valeur pour les actionnaires.

Le 12 mars 2015

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le 31 décembre 2014 et 2013

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus
Le président et chef de la direction



Éric Vachon, CPA, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 12 mars 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2014 et 2013, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)

Le 12 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119714

	Note	2014	2013
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie	4	—	3 191
Débiteurs	5	127 545	107 987
Stocks	6	547 215	458 616
Frais payés d'avance		20 750	12 102
Impôts sur le résultat à recouvrer		1 986	—
		697 496	581 896
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	281 607	234 234
Immobilisations incorporelles	8	110 325	93 988
Goodwill	8	195 015	156 208
Instruments financiers dérivés	18	1 423	2 119
Autres actifs	9	1 630	3 478
		1 287 496	1 071 923
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	10	69 719	58 054
Impôts sur le résultat à payer		—	1 007
Partie courante de la dette à long terme	11	5 754	2 732
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	12	6 939	3 060
		82 412	64 853
Passif non courant			
Dette à long terme	11	438 803	370 159
Passifs d'impôt différé	15	54 173	46 200
Provisions et autres passifs non courants	12	14 027	13 671
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	5 104	3 724
Instruments financiers dérivés	18	706	1 133
		595 225	499 740
Capitaux propres			
Capital-actions	13	213 858	211 162
Surplus d'apport		954	1 353
Résultats non distribués		427 834	345 532
Cumul des autres éléments du résultat global		49 625	14 136
		692 271	572 183
		1 287 496	1 071 923

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Administrateur



George J. Bunze, CPA, CMA
Administrateur

Cumul des autres éléments du résultat global

	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devise étrangère	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sement net	Pertes sur couverture de flux de trésorerie non réalisées	Total	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2013	210 636	1 229	264 211	(8 950)	2 777	(1 152)	(7 325)	468 751
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	92 536	—	—	—	—	92 536
Autres éléments du résultat global	—	—	2 522	38 164	(18 621)	1 918	21 461	23 983
Résultat global de l'exercice	—	—	95 058	38 164	(18 621)	1 918	21 461	116 519
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(13 737)	—	—	—	—	(13 737)
Régime d'achat d'actions des employés	526	—	—	—	—	—	—	526
Rémunération fondée sur des actions	—	124	—	—	—	—	—	124
	526	124	(13 737)	—	—	—	—	(13 087)
Solde au 31 décembre 2013	211 162	1 353	345 532	29 214	(15 844)	766	14 136	572 183
Solde au 1^{er} janvier 2014	211 162	1 353	345 532	29 214	(15 844)	766	14 136	572 183
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	103 847	—	—	—	—	103 847
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 278)	60 468	(24 763)	(216)	35 489	33 211
Résultat global de l'exercice	—	—	101 569	60 468	(24 763)	(216)	35 489	137 058
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(19 267)	—	—	—	—	(19 267)
Levée d'options sur actions	1 758	(504)	—	—	—	—	—	1 254
Régime d'achat d'actions des employés	938	—	—	—	—	—	—	938
Rémunération fondée sur des actions	—	105	—	—	—	—	—	105
	2 696	(399)	(19 267)	—	—	—	—	(16 970)
Solde au 31 décembre 2014	213 858	954	427 834	89 682	(40 607)	550	49 625	692 271

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2014	2013
		\$	\$
Ventes		1 249 493	1 011 290
Charges			
Coût des ventes		1 025 317	813 959
Frais de vente et d'administration		69 114	57 166
Autres pertes (gains), montant net		(643)	1 466
	14	1 093 788	872 591
Résultat d'exploitation		155 705	138 699
Charges financières		13 007	10 892
Résultat avant impôts		142 698	127 807
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	15	33 937	32 545
Différés	15	4 914	2 726
		38 851	35 271
Résultat net de l'exercice		103 847	92 536
Résultat de base par action ordinaire	13	1,51	1,35
Résultat dilué par action ordinaire	13	1,50	1,34

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	2014	2013
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	103 847	92 536
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	65 792	38 164
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(28 440)	(18 113)
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers et sur la conversion des établissements étrangers	(1 647)	(508)
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(270)	2 715
Impôts sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	54	(797)
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(3 342)	3 543
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	1 064	(1 021)
	33 211	23 983
Résultat global de l'exercice	137 058	116 519

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

 Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013
 (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		103 847	92 536
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		9 691	7 760
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		10 885	8 562
Désactualisation des intérêts		1 267	492
Perte (gain) à la cession d'actifs		(221)	2 173
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(155)	320
Rémunération fondée sur des actions		105	124
Charges financières		11 740	10 892
Impôts sur le résultat		33 937	32 545
Impôts sur le résultat différés		4 914	2 726
Charge pour unités d'actions incessibles		5 015	2 593
Autres		441	(92)
		181 466	160 631
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Débiteurs		(5 828)	(4 663)
Stocks		(48 163)	(8 438)
Frais payés d'avance		(7 306)	(1 481)
Impôts sur le résultat à recouvrer		362	(348)
Comptes créditeurs et charges à payer		12 755	(10 376)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(4 525)	1 099
Provisions et autres passifs non courants		168	(50)
		(52 537)	(24 257)
Intérêts versés		(14 928)	(9 075)
Impôts payés sur le résultat		(37 071)	(23 081)
		76 930	104 218
Activités de financement			
Diminution de la dette bancaire		–	(14 000)
Augmentation des coûts de financement différés		(160)	(364)
Augmentation de la dette à long terme		26 776	4 814
Remboursement de la dette à long terme		(3 543)	(9 328)
Ententes de non-concurrence à payer		(947)	(1 694)
Dividendes sur les actions ordinaires		(19 267)	(13 737)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		2 192	526
		5 051	(33 783)
Activités d'investissement			
Diminution des autres actifs		11	529
Acquisition d'entreprises	4	(61 051)	(57 538)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(412)	(466)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(24 214)	(26 157)
Produit de la cession d'actifs		494	2 388
		(85 172)	(81 244)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(3 191)	(10 809)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		3 191	14 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		–	3 191

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Elle fournit également du bois d'œuvre à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100 boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 mars 2015.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de façon constante les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Guelph Utility Pole Company Ltd.	Stella-Jones Inc.	Canada
4552822 Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
4552831 Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones U.S. Finance Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »)	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland »)	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Electric Mills Wood Preserving LLC	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Canadalux S.à.r.l.	4552822 Canada Inc.	Luxembourg

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Périmètre de consolidation (suite)

Filiales (suite)

Le 1^{er} janvier 2014, Stella-Jones Canada Inc., Selkirk Forest Products Company, MCP Acquisition Holdings Ltd., Kanaka Creek Pole Company Limited et Selkirk Timber Company ont été fusionnées et la société survivante a été Stella-Jones Canada Inc. Le même jour, Stella-Jones Inc. et I.P.B. – W.P.I. International ont été fusionnées et la société survivante a été Stella-Jones Inc.

Le 1^{er} janvier 2015, Stella-Jones Inc., Guelph Utility Pole Company Ltd. et Stella-Jones Canada Inc. ont été fusionnées et la société survivante a été Stella-Jones Inc.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs pris en charge et de la participation émise par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels pris en charge lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs pris en charge est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisés découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion de devise sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Conversion des monnaies étrangères (suite)

c) Activités à l'étranger

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des ventes

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement de traverses de chemin de fer non traitées et des services de traitement (« ST») de traverses. Les services d'approvisionnement comprennent, le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer. Les ventes de services d'approvisionnement sont constatées lorsqu'un transfert de propriété des traverses non traitées est fait au client ou lorsque les ST sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les ventes provenant des ST sont constatées lorsque les services sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment où les ventes correspondantes sont constatées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Débiteurs

Les débiteurs représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les débiteurs sont classés comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les débiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, mesurés au coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipements de production	de 5 à 60 ans
Équipements anti-pollution	de 10 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes utilisées dans le cadre des activités de récolte de billots sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon la proportion des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle :

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	de 5 à 10 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	10 % à 15 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	de 3 à 6 ans
Enregistrement de la créosote	–	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Goodwill

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Provisions

Les provisions relatives au reboisement et à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de reboisement à une valeur qui correspond à sa meilleure estimation, soit la juste valeur des coûts de reboisement pour la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par référence à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inscrits dans les coûts de production courante.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net vente », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sauf s'ils se rapportent à des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

La charge d'impôts exigibles est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou pas déductibles. Les ajustements de la charge d'impôts pour les années précédentes sont également enregistrés dans la charge d'impôts exigibles. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. Durant l'exercice, le calcul de la provision d'impôt est basé sur une estimation du taux d'imposition annuel.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée aux taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'ils seront recouverts.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Impôts sur le résultat (suite)

Impôts différés (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant la compensation d'un actif d'impôt exigible avec un passif d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposables là où ces dernières ont l'intention de régler le montant net.

Des actifs et des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporaires générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante intérêts nets) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

- a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont considérés par la Société comme instruments financiers dérivés et, si nécessaire, ils sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir e) ci-dessous).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie classée comme non courante que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture.

- b) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans d'autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans l'état consolidé du résultat net. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat net dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net, et intégré aux autres gains et pertes.

- c) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, si nécessaire.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

- d) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transactions engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

- e) Instruments financiers dérivés : La Société se sert de dérivés sous la forme de swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variables et de contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux variations du dollar américain. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat global.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société considère des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle considère également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers dérivés efficaces détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont respectivement reclassées aux postes « Ventes » et « Charges financières » à l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être prospectivement appliquée. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme ou par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est respectivement reclassé à titre d'écart de change et de charges financières dans l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est alors reclassé dans l'état consolidé du résultat net.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changements de méthodes comptables

Ventes de billots non conformes

La Société assure de plus en plus son propre approvisionnement en poteaux et, de ce fait, les ventes de billots non conformes prennent une importance grandissante dans les activités consolidées. Par conséquent, la Société considère qu'il est plus représentatif de traiter les ventes de billots non conformes non plus comme un produit dérivé mais comme un produit issu de ses activités de récolte de bois d'œuvre. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les ventes de billots non conformes sont présentées comme revenus dans l'état consolidé du résultat net et ne sont plus portées en réduction du coût des ventes. Les données comparatives ont été retraitées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice. Le montant de ventes de billots non conformes constatées en revenus pour la période de douze mois close le 31 décembre 2014 était de 31 591 \$ (41 141 \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2013).

La Société a également adopté les normes nouvelles et modifiée qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2014. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient certaines exigences en ce qui a trait à la compensation, dans l'état de la situation financière, des actifs et des passifs financiers.

Le présent modèle de compensation d'IAS 32 stipule qu'un actif financier et un passif financier doivent être compensés seulement si une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les modifications précisent que le droit de compenser doit être disponible immédiatement et juridiquement exécutoire pour toutes les parties dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

L'adoption de cette nouvelle norme comptable n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 21 - Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes*, une interprétation d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, qui porte sur la comptabilisation de droits et de taxes imposés par les autorités publiques. IFRIC 21 fournit des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société a adopté cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2014, et ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des éléments d'actif acquis et de passif pris en charge et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

Estimation de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société effectue annuellement des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. L'estimation de la valeur recouvrable des UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente, qui nécessite le recours à des estimations. Voir la Note 8 pour de plus amples informations à ce sujet.

Estimation de la dépréciation des actifs non courants

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée (les « actifs non courants ») sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les activités futures ne permettront peut-être pas de recouvrer leur valeur comptable. Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur comptable excède la valeur recouvrable à la date d'évaluation. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif concerné). L'estimation de flux de trésorerie futurs repose sur des jugements et pourrait changer. Une incertitude liée à la mesure existe puisqu'un changement défavorable d'une seule ou d'une combinaison de ces hypothèses ou un changement dans l'utilisation de ces actifs pourrait entraîner un changement significatif de la valeur recouvrable des actifs non courants soumis au test de dépréciation.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

- a) Le 22 mai 2014, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Boatright Railroad Products, Inc. (« Boatright »), situées à Montevallo et à Clanton, en Alabama. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des traverses de chemin de fer traitées à la créosote et aux borates, ainsi que des traverses d'aiguillage, des chevilles de traverses et des poutres pour des ponts, à l'industrie ferroviaire et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 58 830 \$ (53 898 \$ US), excluant approximativement 753 \$ (690 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Le tableau suivant présente les éléments d'actif acquis, les passifs pris en charge et la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Éléments d'actif acquis	\$
Stocks	9 718
Immobilisations corporelles	22 527
Relations clients	17 486
Carnet de commandes clients	1 463
Goodwill	23 316
Actifs d'impôt différé	935
	75 445
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	160
Provision pour restauration de sites	3 029
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	72 256
Contrepartie transférée	
Trésorerie	58 830
Billet à payer non garanti	13 426
Contrepartie transférée	72 256

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 6 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, qui sont définies comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de Boatright, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

À la date d'acquisition, la Société avait une contrepartie à payer de 21 830 \$ (20 000 \$ US), qui était enregistrée sous « Comptes créditeurs et charges à payer » dans l'état consolidé de la situation financière. Cette contrepartie à payer était la contrepartie d'un montant détenu en fidéicommis en attente du transfert officiel des titres des actifs de l'usine de Montevallo, qui devait se produire parallèlement à l'émission, à Stella-Jones, de certains permis gouvernementaux relatifs aux installations. Le solde déposé en fidéicommis était présenté comme trésorerie soumise à des restrictions dans l'état consolidé de la situation financière. En décembre 2014, la contrepartie à payer a été réglée.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante, qui a été augmentée de 400 000 \$ à 450 000 \$ au 12 mai 2014, et d'un billet à payer non garanti de 15 466 \$ (14 169 \$ US), portant intérêt au taux de 1,93 % et remboursable en 5 versements égaux sur une période de cinq ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 13 426 \$ (12 301 \$ US), en utilisant un taux de 7,0 %.

Durant la période allant du 22 mai au 31 décembre 2014, les ventes et les pertes avant impôts des usines de Montevallo et Clanton étaient respectivement de 33 589 \$ et de 211 \$. Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2014, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de Boatright comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2014, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les quatre premiers mois de 2014.

- b) Le 15 novembre 2013, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Arizona Pacific Wood Preserving, Inc., Nevada Wood Preserving, Inc. et Pacific Wood Preserving of Oregon, Inc. (communément appelées, The Pacific Wood Preserving Companies® (« PWP »)) à leurs usines de traitement du bois en Oregon, au Nevada et en Arizona ainsi que dans leur cour à bois au Texas. Ces activités consistent à fabriquer des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer en bois traité ainsi que toute une gamme de produits connexes en bois d'œuvre et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 51 071 \$ (48 886 \$ US), excluant approximativement 1 245 \$ (1 207 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est basée sur les meilleures estimations de la direction. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

Le tableau suivant présente la répartition finale des éléments d'actif acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Éléments d'actif acquis	\$
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	25 663
Immobilisations corporelles	19 591
Relations clients	4 712
Carnet de commandes clients	146
Goodwill	10 374
Actifs d'impôt différé	89
	60 575
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	1 249
Provision pour restauration de sites	1 710
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	57 616
Contrepartie transférée	
Trésorerie	51 071
Billet à payer non garanti	6 545
Contrepartie transférée	57 616

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 4 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, qui sont définies comme étant les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de PWP, un goodwill d'une valeur de 9 483 \$ et de 891 \$ a respectivement été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

La juste valeur des créances clients, incluse dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement, est de 8 737 \$.

Au 31 décembre 2013, la Société avait une contrepartie à payer pour l'achat de certains actifs de l'usine au Nevada et un montant équivalent de 3 191 \$ (3 000 \$ US) déposé en fidéicommiss qui était présenté comme trésorerie dans l'état consolidé de la situation financière. Le 5 février 2014, la contrepartie à payer a été réglée.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit engagée existante et d'un billet à payer non garanti de 7 281 \$ (6 969 \$ US), portant intérêt au taux de 0,27 % et remboursable en 12 versements égaux sur une période de 3 ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 6 545 \$ (6 265 \$ US), en utilisant un taux de 7,0 %.

Durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre 2013, les ventes et la perte avant impôts de PWP étaient respectivement de 4 121 \$ et de 1 702 \$. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le résultat avant impôts liés aux activités combinées de la Société et de PWP, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à environ 1 065 477 \$ et 127 449 \$, respectivement, si l'acquisition de PWP avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2013. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables. La direction a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013.

5 DÉBITEURS

	2014	2013
	\$	\$
Créances clients	117 634	102 606
Moins : Provision pour créances douteuses	—	(201)
Créances clients, montant net	117 634	102 405
Autres montants à recevoir	9 911	5 582
	127 545	107 987

Au 31 décembre 2014, une tranche des créances clients de 39 509 \$ (34 985 \$ en 2013) était en souffrance mais n'avait pas été dépréciée.

5 DÉBITEURS (SUITE)

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Courantes	78 125	67 420
En souffrance - de 1 à 30 jours	25 107	24 405
En souffrance - de 31 à 60 jours	8 670	8 422
En souffrance - de plus de 60 jours	5 732	2 359
	117 634	102 606

Au 31 décembre 2014, aucune créance client n'était dépréciée et n'avait fait l'objet d'une provision (201 \$ en 2013). La provision pour créances douteuses se présente comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	201	1 080
Provision (renversement)	(208)	(909)
Radiation de créances irrécouvrables	—	(13)
Ajustements liés au taux de change	7	43
Solde à la clôture de l'exercice	—	201

La variation de la provision pour créances douteuses a été prise en compte au poste « Frais de vente et d'administration » à l'état consolidé du résultat net.

6 STOCKS

	2014	2013
	\$	\$
Matières premières	367 736	288 881
Produits finis	179 479	169 735
	547 215	458 616

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Routes	Immeubles	Équipement de production et anti-pollution	Matériel roulant	Matériel de bureau	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2013							
Coût	23 478	3 606	46 421	144 082	14 766	5 828	238 181
Cumul des amortissements	—	(2 129)	(6 750)	(34 406)	(4 100)	(1 768)	(49 153)
Valeur comptable nette	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013							
Valeur comptable nette d'ouverture	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Acquisition d'entreprises	2 168	—	5 558	10 499	1 316	50	19 591
Entrées	106	203	4 513	22 739	—	881	28 442
Sorties	—	—	(250)	(1 159)	(2 485)	—	(3 894)
Dotations aux amortissements	—	—	(1 225)	(3 844)	(2 119)	(572)	(7 760)
Dotations aux amortissements incluse dans les stocks	—	(454)	(170)	(318)	(804)	(42)	(1 788)
Transfert aux/des actifs détenus en vue de la vente	987	—	176	(34)	(256)	—	873
Différences de change	1 019	—	2 305	5 514	506	398	9 742
Valeur comptable nette de clôture	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Au 31 décembre 2013							
Coût	27 758	3 809	58 816	181 781	11 516	7 181	290 861
Cumul des amortissements	—	(2 583)	(8 238)	(38 708)	(4 692)	(2 406)	(56 627)
Valeur comptable nette	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Valeur comptable nette d'ouverture	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Acquisition d'entreprises	846	—	6 249	13 670	1 632	130	22 527
Entrées	15	475	1 969	20 608	641	1 219	24 927
Sorties	(404)	—	(1 285)	(3 544)	(692)	(13)	(5 938)
Dotations aux amortissements	—	—	(1 816)	(5 351)	(1 790)	(734)	(9 691)
Dotations aux amortissements incluse dans les stocks	—	(343)	(156)	(333)	(422)	(44)	(1 298)
Différences de change	1 637	—	4 109	10 406	518	176	16 846
Valeur comptable nette de clôture	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607
Au 31 décembre 2014							
Coût	29 852	4 284	70 131	223 930	13 485	8 306	349 988
Cumul des amortissements	—	(2 926)	(10 483)	(45 401)	(6 774)	(2 797)	(68 381)
Valeur comptable nette	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrées à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation à l'état consolidé de la situation financière est au coût moins l'amortissement cumulé, et la dépense d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les immobilisations incorporelles relatives aux relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties sur la durée des contrats qui s'échelonnent sur une période de 3 à 10 ans. Les immobilisations incorporelles associées aux relations d'affaires existantes sont amorties sur une période de 10 à 25 ans.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux qui se situe entre 8,9 % et 10,2 %. Les immobilisations incorporelles associées aux ententes de non-concurrence sont amorties en mode linéaire sur la durée d'utilité des ententes, qui s'échelonnent sur une période de 3 à 6 ans.

À la suite d'une acquisition antérieure, la Société a attribué une valeur à un enregistrement de la créosote. Cette immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée et elle n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 9,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2014	2013
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics	64 289	59 309
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	130 726	96 899
	195 015	156 208

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Aux fins du test de dépréciation, l'enregistrement de la créosote est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de la gestion interne. La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						Total	Goodwill
	Droits de coupe	Bois sur pied	Relations clients	Ententes de non-concurrence	Enregistrement de la créosote			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Au 1^{er} janvier 2013								
Coût	7 951	6 481	64 074	6 551	31 071	116 128	135 834	
Cumul des amortissements	(781)	(3 655)	(14 095)	(4 492)	—	(23 023)	—	
Valeur comptable nette	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013								
Valeur comptable nette d'ouverture	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834	
Entrées	—	466	—	—	—	466	—	
Ajustement de McFarland	—	—	(328)	—	—	(328)	450	
Acquisition de PWP	—	—	4 366	470	—	4 836	10 409	
Dotation aux amortissements	—	—	(7 247)	(1 315)	—	(8 562)	—	
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(233)	(800)	—	—	—	(1 033)	—	
Différences de change	—	—	3 254	105	2 145	5 504	9 515	
Valeur comptable nette de clôture	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208	
Au 31 décembre 2013								
Coût	7 951	6 947	72 503	7 483	33 216	128 100	156 208	
Cumul des amortissements	(1 014)	(4 455)	(22 479)	(6 164)	—	(34 112)	—	
Valeur comptable nette	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014								
Valeur comptable nette d'ouverture	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208	
Entrées	—	412	—	—	—	412	—	
Acquisition de Boatright	—	—	18 948	—	—	18 948	23 316	
Ajustement de PWP	—	—	491	—	—	491	(35)	
Dotation aux amortissements	—	—	(10 129)	(756)	—	(10 885)	—	
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(230)	(737)	—	—	—	(967)	—	
Différences de change	—	—	5 244	80	3 014	8 338	15 526	
Valeur comptable nette de clôture	6 707	2 167	64 578	643	36 230	110 325	195 015	
Au 31 décembre 2014								
Coût	7 951	7 359	99 766	8 162	36 230	159 468	195 015	
Cumul des amortissements	(1 244)	(5 192)	(35 188)	(7 519)	—	(49 143)	—	
Valeur comptable nette	6 707	2 167	64 578	643	36 230	110 325	195 015	

9 AUTRES ACTIFS

	Note	2014	2013
		\$	\$
Avances et billets à recevoir		197	247
Actifs détenus en vue de la vente		280	—
Frais financiers à long terme		1 030	1 118
Actif au titre des prestations constituées	16	—	1 979
Autres		123	134
		1 630	3 478

10 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2014	2013
		\$	\$
Comptes fournisseurs		28 041	20 497
Montants à payer à des parties liées	20	127	106
Charges à payer		35 175	27 726
Autres montants à payer		6 376	9 725
		69 719	58 054

11 DETTE À LONG TERME

	Note	2014	2013
		\$	\$
Facilité de crédit renouvelable engagée	11(a)	375 460	320 360
Débeture non garantie, subordonnée et non convertible	11(b)	29 003	26 590
Débeture non garantie et non convertible	11(c)	11 601	10 636
Billet à payer non garanti	11(d)	5 039	6 664
Billet à payer non garanti	11(e)	4 704	4 778
Billet à payer non garanti	11(f)	14 668	—
Obligation - Comté de Fulton, Kentucky	11(g)	4 148	4 060
		444 623	373 088
Frais de financement reportés		(66)	(197)
		444 557	372 891
Moins la partie courante de la dette à long terme		5 807	2 791
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(53)	(59)
Total partie courante de la dette à long terme		5 754	2 732
		438 803	370 159

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- a) Le 12 mai 2014, la Société et SJ Holding, les emprunteurs, se sont engagées dans une entente d'amendement afin de modifier la troisième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée existante datée du 21 novembre 2012. Cet amendement augmente la facilité de crédit renouvelable engagée de 400 000 \$ à 450 000 \$ afin de financer partiellement l'acquisition de Boatright ainsi que pour répondre aux besoins de fonds de roulement. La facilité de crédit renouvelable engagée de 450 000 \$ est rendue disponible par un syndicat bancaire pour une période de cinq ans à la Société et à SJ Holding, arrivant à maturité le 13 décembre 2018. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel canadien, d'acceptations bancaires (« BA »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,0 % et 1,0 % selon une grille de prix pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,0 % et 2,0 % selon une grille de prix pour les BA, pour les prêts au taux LIBOR et les lettres de crédit. Au 31 décembre 2014, le montant des emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains s'élevait à 291 417 \$ (251 200 \$ US), et ces emprunts étaient entièrement désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de fixer une partie des taux variables applicables à la dette et ainsi réduire l'impact des fluctuations des taux d'intérêt. Le détail des contrats de swaps de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2014 est décrit à la Note 18, « Instruments financiers ».

À titre de garantie de la facilité de crédit renouvelable engagée, les prêteurs bancaires détiennent une sûreté de premier rang sur tous les actifs corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société, de SJ Holding et de leurs filiales importantes, à l'exception des actifs de l'usine de Fulton, tel qu'il est décrit dans l'entente.

Afin de maintenir en place la facilité de crédit renouvelable engagée, la Société doit respecter des engagements à faire, des engagements à ne pas faire, des obligations d'information et des ratios financiers dont le ratio de la dette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») devant ne pas excéder 3,50:1 et le ratio de couverture des charges fixes devant être égal ou supérieur à 1,25:1. Au 31 décembre 2014, la Société respectait tous ses engagements, obligations et ratios. En outre, les ententes bancaires prises par la Société ne lui permettent pas de verser des dividendes dont le total en cours d'une année est supérieur à 50,0 % du résultat net consolidé de la Société de l'exercice précédent si le ratio de la dette totale sur BAIIA est supérieur à 2,5:1. Si le ratio de la dette totale sur BAIIA est inférieur à 2,5:1, aucune restriction n'est imposée au paiement de dividendes, dans la mesure où la Société se conforme par ailleurs aux modalités de sa convention de crédit.

- b) Débenture non garantie, subordonnée et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, remboursable en un paiement unique de 25 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- c) Débenture non garantie et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, remboursable en un paiement unique de 10 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- d) Aux termes de l'acquisition de PWP, SJ Corp et McFarland ont endossé un billet à payer non garanti de 7 413 \$ portant intérêt au taux de 0,27 %. Le billet est remboursable en 12 versements trimestriels égaux jusqu'en novembre 2016. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 6 664 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 7 décembre 2011, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti de 6 617 \$ portant intérêt au taux de 2,67 %. Le billet est remboursable en 10 versements annuels égaux jusqu'en décembre 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 5 357 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- f) Aux termes de l'acquisition de Boatright, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti de 15 466 \$ portant intérêt au taux de 1,93 %. Le billet est remboursable en 5 versements annuels égaux jusqu'en mai 2019. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 13 426 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- g) Obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 \$ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 \$ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le SIFMA Municipal Swap Index. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1^{er} décembre 2015. L'obligation est garantie par la quasi-totalité des immobilisations corporelles de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 153 \$ US au 31 décembre 2014. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à une juste valeur de 4 835 \$ US, en utilisant un taux d'intérêt de 6,5 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont rendu disponible une lettre de crédit irrévocable de 4 349 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, ayant des frais annuels de 1,75 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.

- h) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Principal \$
2015	6 930
2016	47 621
2017	4 396
2018	379 941
2019	4 566
Par la suite	4 922
	448 376
Ajustement de la juste valeur	(3 753)
	444 623

- i) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 444 575 \$ au 31 décembre 2014 (373 231 \$ en 2013) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

12 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions				Autres passifs non courants			
	Reboisement	Restauration de sites	Autres	Total	UAI	Ententes de non-concurrence à payer	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2013	1 192	6 594	1 228	9 014	441	2 704	3 145	12 159
Entrées	823	1 376	110	2 309	2 593	-	2 593	4 902
Entrées liées aux acquisitions	-	1 300	-	1 300	-	470	470	1 770
Renversement de provisions	-	(105)	(4)	(109)	-	-	-	(109)
Paiements	(367)	(628)	(156)	(1 151)	-	(1 694)	(1 694)	(2 845)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	-	126	126	126
Différences de change	-	499	83	582	-	146	146	728
Solde au 31 décembre 2013	1 648	9 036	1 261	11 945	3 034	1 752	4 786	16 731
Entrées	290	846	251	1 387	5 015	-	5 015	6 402
Entrées liées aux acquisitions	-	3 439	-	3 439	-	-	-	3 439
Renversement de provisions	-	(3 909)	(33)	(3 942)	-	-	-	(3 942)
Paiements	(443)	(1 309)	(50)	(1 802)	-	(947)	(947)	(2 749)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	-	39	39	39
Différences de change	-	813	124	937	-	109	109	1 046
Solde au 31 décembre 2014	1 495	8 916	1 553	11 964	8 049	953	9 002	20 966

Analyse des provisions et des autres passifs non courants

	2014	2013
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	3 234	2 181
Autres passifs non courants	3 705	879
Total partie courante	6 939	3 060
Partie non courante		
Provisions	8 733	9 765
Autres passifs non courants	5 294	3 906
Total partie non courante	14 027	13 671
	20 966	16 731

12 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

Provisions

Reboisement

Stella-Jones Canada Inc. a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif de 2,75 % (2,70 % en 2013) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées que la Société a la responsabilité de reboiser.

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 497 \$ à 582 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de 1 à 17 ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide de taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif allant de 2,28 % à 2,6 %.

Dans le cadre de l'acquisition de BoatRight, la Société a enregistré une provision pour restauration de sites de 3 029 \$. Le solde de 5 887 \$ est relatif à des projets de conformité en cours.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI dans le cadre d'un régime incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération de la Société. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %.

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

Le 19 mars 2012, le 25 mars 2013 et le 17 mars 2014, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément au plan incitatif à long terme de Stella-Jones Inc., la Société a octroyé 400 000 UAI au président et chef de la direction (le « président »), avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. Dans l'éventualité que le président quitte volontairement la Société avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI, l'entente prévoit que tout montant qui lui a été payé devra être remboursé à la Société. Dans le cas où le président soit dans l'obligation d'abandonner ses fonctions avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI pour cause d'invalidité à long terme ou de mortalité, il aurait droit au prorata du paiement. La charge de rémunération sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans.

Au 31 décembre 2014, la provision relative aux UAI est évaluée à 8 049 \$ (3 034 \$ au 31 décembre 2013). Le nombre d'UAI supplémentaires émises sera calculé de la même façon que l'octroi initial.

13 CAPITAL-ACTIONS

	2014	2013
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture de l'exercice*	68 697	68 674
Régime d'options d'achat d'actions*	222	—
Régimes d'achat d'actions des employés*	30	23
Nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice*	68 949	68 697

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2014	2013
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	103 847 \$	92 536 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	68 802	68 681
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	225	372
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 027	69 053
Résultat de base par action ordinaire**	1,51 \$	1,35 \$
Résultat dilué par action ordinaire**	1,50 \$	1,34 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

En vertu du régime instauré le 13 juin 1994 et modifié le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007, le 10 décembre 2010 et le 21 octobre 2013, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,0 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2014		2013	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**
		\$		\$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	550	7,06	520	6,19
Exercées	(221)	5,66	—	—
Attribuées	—	—	30	22,13
En circulation à la clôture de l'exercice	329	8,00	550	7,06
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	311	7,18	440	6,43

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2014 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		Échéance
	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	
		\$		\$	
Décembre 2005	17	3,25	17	3,25	Décembre 2015
Juillet 2006	108	4,88	108	4,88	Juillet 2016
Août 2006	12	5,14	12	5,14	Août 2016
Août 2007	90	9,90	90	9,90	Août 2017
Décembre 2009	72	6,01	72	6,01	Décembre 2016
Mai 2013	30	22,13	12	22,13	Mai 2023
	329		311		

* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

** Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

d) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'a été octroyée en 2014.

En 2014, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 105 \$ (124 \$ en 2013).

13 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,0 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,0 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2014, 14 883 actions ordinaires (12 746 en 2013) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 26,55 \$ par action (20,30 \$ en 2013).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,0 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2014, 15 121 actions ordinaires (10 920 en 2013) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 29,36 \$ par action (22,96 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 806 650 (776 646 en 2013).

14 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2014	2013
	\$	\$
Matières premières et consommables	854 385	670 114
Charges au titre des avantages du personne	87 422	73 379
Dotations aux amortissements	20 576	16 322
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	34 305	25 679
Frais de transport	67 731	62 122
Autres frais	29 369	24 975
	1 093 788	872 591

	2014	2013
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	77 435	66 770
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	105	124
UAI	5 015	2 593
Charges au titre des prestations de retraite	1 520	1 721
Régimes agréés de retraite collectifs	3 347	2 171
	87 422	73 379

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

14 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE (SUITE)

	Note	2014	2013
		\$	\$
Autres pertes (gains), montant net			
Gain sur la vente d'une licence forestière	14(a)	(5 715)	—
Pertes à la cession d'immobilisations à long terme	14(b)	5 494	2 173
Gain de change		(1 348)	(707)
Autres		926	—
		(643)	1 466

(a) Le 23 décembre 2014, la Société a vendu une licence forestière pour un montant de 5 715 \$ et a reconnu un gain du même montant.

(b) Les pertes sur la cession d'immobilisations incluent une perte de valeur de 2 400 \$ liée à la fermeture de l'usine de Warrior, en Alabama.

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2014	2013
	\$	\$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	34 490	33 562
Ajustements au titre des exercices précédents	(553)	(1 017)
Total de la charge d'impôts exigibles	33 937	32 545
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	4 575	1 790
Incidences de la différence des taux d'imposition	(506)	33
Ajustement au titre des exercices précédents	845	903
Total des impôts différés	4 914	2 726
Charge d'impôts	38 851	35 271

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2014	2013
	\$	\$
Résultat avant impôts	142 698	127 807
Impôt calculé avec un taux national de 26,98 % (26,89 % en 2013) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	38 500	34 367
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	6 817	8 456
Éléments de résultat non imposables	(6 223)	(4 993)
Dépenses non déductibles	1 740	(190)
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(506)	33
Ajustement au titre des exercices précédents	292	(114)
Réévaluation des opérations de change au titre de l'impôt différé	(51)	(86)
Crédit de fabrication et de transformation	(1 718)	(2 202)
Charge d'impôts	38 851	35 271

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouverts dans plus de 12 mois	4 129	2 153
Devant être recouverts dans les 12 mois	9 330	8 838
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(67 632)	(57 191)
Devant être réglés dans les 12 mois	—	—
Passifs d'impôt différé, montant net	(54 173)	(46 200)

Le tableau qui suit présente l'évolution du compte d'impôt différé :

	2014	2013
	\$	\$
Aux 1^{er} janvier	(46 200)	(38 809)
Montant comptabilisé en produits dans l'état du résultat net	(4 914)	(2 726)
Produit d'impôts lié aux autres éléments du résultat global	(594)	(2 327)
Charge (produit) d'impôts lié(e) à l'acquisition d'entreprises	1 024	(115)
Écarts de change	(3 489)	(2 223)
Aux 31 décembre	(54 173)	(46 200)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Frais financiers	Réserves	Instruments financiers dérivés	Prestations de retraite différées	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette à long terme et des établissements étrangers	Immobilisations incorporelles	Pertes cumulatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé								
Au 1^{er} janvier 2013	949	8 338	577	1 570	—	9 870	122	21 426
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(362)	1 358	—	134	(72)	82	(30)	1 110
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(424)	(550)	72	—	—	(902)
Acquisition d'entreprise	—	(1 223)	—	—	—	(9 865)	—	(11 088)
Écarts de change	6	365	2	72	—	—	—	445
Au 31 décembre 2013	593	8 838	155	1 226	—	87	92	10 991
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(407)	495	—	(589)	—	(8)	(12)	(521)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(98)	1 063	—	—	676	1 641
Acquisition d'entreprise	—	545	—	—	—	—	—	545
Écarts de change	3	720	14	66	—	—	—	803
Au 31 décembre 2014	189	10 598	71	1 766	—	79	756	13 459

	Immobilisations corporelles	Prestations de retraite différées	Immobilisations incorporelles	Instruments financiers dérivés	Crédit de taxe à l'investissement	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette à long terme et des établissements étrangers	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé							
Au 1^{er} janvier 2013	(41 481)	—	(18 648)	—	(106)	—	(60 235)
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(5 281)	(30)	1 477	—	(2)	—	(3 836)
Montant crédité aux autres éléments du résultat global	—	(471)	—	(373)	—	(581)	(1 425)
Acquisition d'entreprise	11 867	—	(894)	—	—	—	10 973
Écarts de change	(1 368)	—	(1 300)	—	—	—	(2 668)
Au 31 décembre 2013	(36 263)	(501)	(19 365)	(373)	(108)	(581)	(57 191)
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(6 254)	501	1 252	—	108	—	(4 393)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	—	139	—	(2 374)	(2 235)
Acquisition d'entreprise	(63)	—	542	—	—	—	479
Écarts de change	(2 705)	—	(1 587)	—	—	—	(4 292)
Au 31 décembre 2014	(45 285)	—	(19 158)	(234)	—	(2 955)	(67 632)

15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 171 308 \$ au 31 décembre 2014 (133 321 \$ en 2013).

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

La Société contribue également à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,0 % du salaire annuel de base de l'employé. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	163	154
Régimes de retraite à prestations définies	967	1 178
Cotisations aux régimes interentreprises	390	389
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	3 347	2 171

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs		
Actif au titre des prestations constituées, inclus dans « Autres actifs »	—	1 979
	—	1 979
Passifs		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(2 806)	(1 972)
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(2 298)	(1 752)
	(5 104)	(3 724)

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} juillet 2012 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} juillet 2015.

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 752	1 722
Coût des services rendus au cours de l'exercice	78	83
Coût financier	85	71
Prestations versées	(52)	(45)
Écarts actuariels	435	(79)
Solde à la clôture de l'exercice	2 298	1 752
Actif des régimes		
Cotisations de l'employeur	52	45
Prestations versées	(52)	(45)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	–	–
Obligation au titre des prestations constituées	2 298	1 752

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2014	2013
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,9	4,7
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0	2,0
Coût des prestations aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,7	4,0
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0	2,0

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5,0 %. Le taux utilisé en 2014 pour calculer le coût par employé des soins de santé a donc été de 7,0 %. Une augmentation ou une diminution de 1,0 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	84	(72)
Incidence sur le coût des prestations	3	(3)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	78	83
Coût financier	85	71
Coûts comptabilisés au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités	163	154

État consolidé du résultat global	2014	2013
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	(435)	79
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(435)	79

Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2014	2013
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(107)	(166)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	(322)	59
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(429)	(107)

- b) Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Canada Inc. établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les cinq régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1	31 décembre 2011
Régime 2	31 décembre 2011
Régime 3	31 décembre 2013
Régime 4	31 décembre 2012
Régime 5	31 décembre 2012

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	19 122	19 673
Coût des services rendus au cours de l'exercice	784	878
Coût financier	941	770
Prestations versées	(766)	(680)
Écarts actuariels		
Ajustements liés à l'expérience	(311)	781
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	(37)	403
Ajustements liés aux hypothèses financières	3 872	(3 116)
Différence de change	500	413
Solde à la clôture de l'exercice	24 105	19 122
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	19 130	16 621
Revenu d'intérêt sur les actifs	734	451
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêt	616	1 531
Cotisations de l'employeur	1 249	983
Cotisations de l'employé	24	19
Prestations versées	(766)	(680)
Différence de change	312	205
Juste valeur à la clôture de l'exercice	21 299	19 130
Actif (obligation) au titre des prestations constituées	(2 806)	8

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux du tableau ci-dessus comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2014	2013
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	10 845	8 675
Juste valeur de l'actif des régimes	6 918	6 031
Situation de capitalisation des régimes - Déficit	(3 927)	(2 644)

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2014	2013
	%	%
Titres de participation	45,0	48,0
Titres de créance	53,0	49,0
Titres à court terme et trésorerie	2,0	3,0
	100,0	100,0

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	2014	2013
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,9	4,9
Taux d'inflation	2,3	2,0
Taux d'augmentation de la rémunération	3,3	3,0
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,9	3,9
Taux d'inflation	2,0	2,0
Taux d'augmentation de la rémunération	3,0	3,0

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	760	859
Coût financier	941	770
Revenu d'intérêt sur les actifs	(734)	(451)
Coûts comptabilisés au titre des prestations définies	967	1 178

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 808 \$.

16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

État consolidé du résultat global	2014	2013
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	(2 908)	3 464
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(2 908)	3 464
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		
	2014	2013
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(285)	(2 748)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	(1 956)	2 463
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(2 241)	(285)

17 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. Aucune provision relative à ces réclamations n'a été enregistrée dans les états financiers consolidés, étant donné que les opinions légales indiquent qu'il est improbable qu'une obligation significative ne survienne.
- b) La Société a émis des garanties de 29 353 \$ (33 636 \$ en 2013) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- c) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location-simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2015	16 072
2016	13 481
2017	10 555
2018	7 522
2019	5 005
Par la suite	14 649
	67 284

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devra assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 590 \$ (785 \$ en 2013). Advenant la réalisation d'une telle éventualité, les paiements nécessaires seront passés en charge dans la période au cours de laquelle ils ont été connus et ils ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire, divulguée ailleurs dans les états financiers consolidés. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des débiteurs.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des débiteurs et la provision pour créances douteuses aux 31 décembre 2014 et 2013. En 2014, la Société avait un client qui représentait 9,8 % des ventes (10,0 % en 2013). Au 31 décembre 2014, le solde des débiteurs pour ce client était de 6 622 \$ (1 464 \$ en 2013).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité (suite)

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également une facilité de crédit renouvelable engagée (Note 11(a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, laquelle peut être utilisée pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2014, un montant de 375 460 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2014					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	69 719	69 719	69 719	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	444 557	484 507	19 128	69 169	391 179	5 031
Swaps de taux d'intérêt	706	4 773	2 199	2 574	—	—
Ententes de non-concurrence	953	1 030	551	479	—	—
	515 935	560 029	91 597	72 222	391 179	5 031

	2013					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	58 054	58 054	58 054	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	372 891	407 309	11 326	57 838	332 423	5 722
Swaps de taux d'intérêt	1 133	4 221	1 490	2 234	497	—
Ententes de non-concurrence	1 752	1 862	917	785	160	—
	433 830	471 446	71 787	60 857	333 080	5 722

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change**

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux. La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2014.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013. Pour une dépréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global :

	2014	2013
	\$	\$
Diminution du résultat net	(200)	(900)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs		
Débiteurs	1 427	1 492
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 104	3 584
Dettes à long terme	2 325	6 907
	3 429	10 491

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollar américain a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des swaps de taux d'intérêt, 76,1 % (66,0 % en 2013) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La facilité de crédit renouvelable engagée définie à la Note 11(a) est rendue disponible par un syndicat bancaire. Le financement de cette facilité est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des BA, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des swaps de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,0 % de ces taux sur le solde annuel moyen de ces facilités de crédit d'exploitation, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 120 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (180 \$ en 2013).

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

				2014
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Échéance	Équivalent nominal
				\$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
75 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,97*	Juin 2017	87 007
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	29 002
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	17 401
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	5 800
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	5 800
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	1 160
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	6 497

				2013
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Échéance	Équivalent nominal
				\$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,09*	Août 2014	10 000
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	26 590
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	15 954
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,75*	Août 2014	15 954
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	5 318
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	5 318
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	1 064
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	5 956

* Plus marge applicable de 1,0 % à 2,0 % basée sur une grille de prix.

18 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les swaps de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2014, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2014. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à la norme IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1: Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2: Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3: Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2014 représente un actif net de 717 \$ (actif net de 986 \$ en 2013), montant duquel un actif de 1 423 \$ (2 119 \$ en 2013) est présenté à l'actif non courant et un passif de 706 \$ (1 133 \$ en 2013) est présenté au passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. Une diminution de 10,0 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2014 aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 72 \$ (99 \$ en 2013) approximativement. Pour une augmentation de 10,0 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

19 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	2014	2013
	\$	\$
Dette totale	444 557	372 891
Capitaux propres	692 271	572 183
Total du capital	1 136 828	945 074
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	0,39:1	0,39:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et sa facilité de crédit renouvelable engagée. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,75:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

20 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	2014	2013
	\$	\$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	200	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	100	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	320	388

* Stella Jones International S.A. détient, directement ou indirectement, approximativement 38,5 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

** Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,0 % et 49,0 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2014	2013
	\$	\$
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	25	25
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	50	50
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	52	31
	127	106

b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (internes et externes) et certains membres de la haute direction.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2014	2013
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	4 522	3 863
Rémunération fondée sur des actions	3 761	1 707
	8 283	5 570

21 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses vingt-sept usines de traitement du bois, dix installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de huile sont situées dans cinq provinces canadiennes de même que dans seize États américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Canada	229 913	223 242
États-Unis	1 019 580	788 048
	1 249 493	1 011 290

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2014	2013
	\$	\$
Traverses de chemin de fer	530 008	393 968
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	470 509	405 808
Bois d'œuvre à usage résidentiel	128 009	112 294
Produits industriels	89 376	58 079
Billots non conformes	31 591	41 141
	1 249 493	1 011 290

Les immobilisations corporelles sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Canada	65 629	64 484
États-Unis	215 978	169 750
	281 607	234 234

Les immobilisations incorporelles, d'une valeur comptable nette de 101 451 \$ (84 559 \$ en 2013) sont attribuées aux activités américaines de la Société.

Un goodwill d'une valeur de 193 811 \$ (155 004 \$ en 2013) est attribué aux États-Unis, l'emplacement dans lequel les UGT font la majorité de leurs affaires.

22 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- a) Le 3 mars 2015, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente en vue de modifier et mettre à jour, dans son intégralité, leur facilité de crédit renouvelable existante datée du 21 novembre 2012. Cette quatrième entente mise à jour et modifiée rend disponible une facilité de crédit renouvelable engagée d'un montant de 450 000 \$ US (précédemment 450 000 \$), comportant des conditions similaires à la troisième entente modifiée et mise à jour. La date d'échéance du 13 décembre 2018 demeure inchangée.
- b) Le 12 mars 2015, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,08 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2015 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2015.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.⁽¹⁾

Président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(Société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze, CPA, CMA^{(2) (3)}

Vice-président du conseil et
administrateur, Kruger Inc.
(Fabricant de papier, papier
mouchoir, produits du bois,
énergie (hydroélectrique/
éolienne) et produits de vin
et spiritueux)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva⁽³⁾

Vice-président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
Stella Jones International S.A.
Milan, Italie
Administrateur depuis juillet 1993

Brian McManus

Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette^{(1) (2) (3) (4)}

Présidente, Pageau Goyette
et associés limitée
(Société de services de gestion)
Présidente du conseil,
Sorinco inc.
(Société de gestion de
matières résiduelles)
Montréal (Québec)
Administratrice depuis juillet 1993

Simon Pelletier⁽²⁾

Vice-président principal,
Ventes et marketing mondiaux,
Metso, Division service
(Fabricant d'équipement de
construction et de traitement
des minéraux)
Senneville (Québec)
Administrateur depuis mai 2012

Daniel Picotte⁽¹⁾

Associé, Fasken Martineau
DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

John Barrie Shineton⁽²⁾

Vice-président du conseil,
Norbord Inc.
(Producteur de panneaux
dérivés du bois)
Toronto (Ontario)
Administrateur depuis mai 2009

Mary Webster⁽¹⁾

Administratrice de Sociétés,
Wayzata (MN), États-Unis
Administratrice depuis mai 2007

(1) Membre du comité de l'environnement,
santé et sécurité

(2) Membre du comité d'audit

(3) Membre du comité de rémunération

(4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les
principes de régie d'entreprise adoptés par
Stella-Jones est intégré à la circulaire de
procurata en vue de l'assemblée annuelle
des actionnaires du 29 avril 2015.

DIRIGEANTS

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.

Président du conseil

Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

Brian McManus

Président et
chef de la direction

Éric Vachon, CPA, CA

Premier vice-président et
chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente,
conseillère juridique et
secrétaire de la Société

Ian Jones

Premier vice-président

Gordon Murray

Vice-président,
Environnement et technologie
et directeur général,
Région atlantique

Rémi Godin, CPA, CGA

Vice-président et chef des
services de comptabilité

FILIALES – HAUTE DIRECTION

Shane Campbell

Vice-président, Exploitation
McFarland Cascade
Holdings, Inc.

George Caric

Vice-président, Marketing
Stella-Jones Corporation

Kevin Comerford

Vice-président, Ventes,
Poteaux et produits à
usage résidentiel
McFarland Cascade
Holdings, Inc.

W.G. Downey, Jr.

Directeur principal,
Approvisionnement, États-Unis
Stella-Jones Corporation

Ian Jones

Premier vice-président,
McFarland Cascade
Holdings, Inc.

James Kenner

Vice-président,
conseiller juridique,
Activités d'exploitation
américaines
Stella-Jones Corporation

Glen Ritchie

Vice-président, Fibres
Stella-Jones Inc.

Michael Sylvester

Premier vice-président,
Stella-Jones Corporation

Rick Thompson

Vice-président et
directeur général,
Usine de Guelph Utility Pole

Jon Younce

Vice-président,
Production américaine,
Fibres et poteaux
McFarland Cascade Holdings, Inc.

Ron Zeegers

Vice-président,
Exploitation, l'ouest du Canada
Stella-Jones Inc.

BUREAUX D'EXPLOITATION – CANADA

SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

Stella Jones Inc.

3100, boul. de la Côte-Vertu
Bureau 300
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
T: (514) 934-8666
F: (514) 934-5327
montreal@stella-jones.com

ALBERTA

Usine

39 miles SE of Calgary,
Hwy. 24
C.P. 99
Carseland (Alberta)
TOJ 0M0
T: (403) 934-4600
F: (403) 934-5880
carseland@stella-jones.com

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
T: (604) 521-4385
F: (604) 526-8597
n.west@stella-jones.com

Usine

7400 Galloway Mill Road
Galloway
(Colombie-Britannique)
V0B 7P0
T: (250) 429-3493
F: (250) 429-3931

Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street
Prince George
(Colombie-Britannique)
V2N 5S4
T: (250) 561-1161
F: (250) 561-0903
p.george@stella-jones.com

Service des Fibres et terrains boisés

4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
T: (250) 832-1180
F: (250) 832-7933
salmonarm@stella-jones.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
C.P. 278
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
T: (902) 893-9456
F: (902) 893-3874
truro@stella-jones.com

ONTARIO

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole
7818 Wellington Road 22
C.P. 154, R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
T: (519) 822-3901
F: (519) 822-5411
info@guelphpole.com

QUÉBEC

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
T: (450) 632-2011
T: 1 (800) 387-5027
F: (450) 632-3211
delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
T: (819) 986-8998
F: (819) 986-9875
mlauzon@stella-jones.com

Usine

2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
T: (450) 742-5977
F: (450) 742-8832
jgaudreau@stella-jones.com

BUREAUX D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

BUREAU CORPORATIF

Stella-Jones Corporation
Two Gateway Center,
Suite 1000
603 Stanwix Street
Pittsburgh (PA)
15222 États-Unis
T: (412) 325-0202
F: (412) 325-0208
sjcorp@stella-jones.com

LÉGAL ET CONFORMITÉ

Stella-Jones Corporation
15700 College Blvd.,
Suite 300
Lenexa (KS)
66219 États-Unis
T: (913) 948-9478
F: (913) 538-2226
sjcorp@stella-jones.com

ALABAMA

Usine
Stella-Jones Corporation
100 McKinney Drive
Clanton (AL)
35045 États-Unis
T: (205) 280-3950
F: (205) 665-2545
sjcorp@stella-jones.com

Usine
Stella-Jones Corporation
1051 Highway 25 South
Montevallo (AL)
35115 États-Unis
T: (205) 679-4005
F: (205) 665-2545
sjcorp@stella-jones.com

ARIZONA

Usine
Stella-Jones Corporation
850 West Chambers St.
Eloy (AZ)
85231 États-Unis
T: (520) 466 7801
F: (520) 466 3607
sjcorp@stella-jones.com

ARKANSAS

Usine
Stella-Jones Corporation
4260 South
Arkansas Ave.
Russellville (AR)
72802 États-Unis
T: (479) 968-5085
F: (479) 968-4636
sjcorp@stella-jones.com

GÉORGIE

Usine
Stella-Jones Corporation
3500 Pateville Road
Cordele (GA)
31015 États-Unis
T: (229) 273-8012
F: (229) 273-8220
sjcorp@stella-jones.com

INDIANA

Usine
Stella-Jones Corporation
3818 S. County Road
50 E.
Winslow (IN)
47598 États-Unis
T: (812) 789-5331
F: (812) 789-5335
sjcorp@stella-jones.com

KENTUCKY

Usine
Stella-Jones Corporation
3855 Highway 51 North
Fulton (KY)
42041 États-Unis
T: (270) 472-5557
F: (270) 472-5559
sjcorp@stella-jones.com

LOUISIANE

Usine
Stella-Jones Corporation
3600 Koppers Road
Alexandria (LA)
71302 États-Unis
T: (318) 442-5733
F: (318) 473-4378
sjcorp@stella-jones.com

MISSISSIPPI

Usine
McFarland Cascade
13539 Highway 45
Scooba (MS)
39358-7611 États-Unis
T: (662) 476-8000
F: (662) 475-8005
info@mcfarland
cascade.com

NEVADA

Usine
McFarland Cascade
1680 E Spruce Avenue
Silver Springs (NV)
89429 États-Unis
T: (775) 577-2000
F: (775) 577-9045
info@mcfarland
cascade.com

OREGON

Usine et bureau
McFarland Cascade
90049 Highway 99N.
Eugene (OR)
97402 États-Unis
T: (541) 689-1278
F: (541) 689-6027
info@mcfarland
cascade.com

Usine
McFarland Cascade
22125 SW
Rock Creek Road
Sheridan (OR)
97378 États-Unis
T: (503) 843-2122
F: (503) 843-7058
info@mcfarland
cascade.com

PENNSYLVANIE

Usine
Stella-Jones Corporation
5865 Route 235
McAlisterville (PA)
17049 États-Unis
T: (717) 463-2131
F: (717) 463-3998
sjcorp@stella-jones.com

Usine
Stella-Jones Corporation
392 Larkeytown Road
Dubois (PA)
15801 États-Unis
T: (814) 371-7331
F: (814) 375-0946
sjcorp@stella-jones.com

TENNESSEE

**Distillerie de
goudron de houille**
Stella-Jones Corporation
1471 Channel Avenue
Memphis (TN)
38106 États-Unis
T: (901) 942-3326
F: (901) 942-3128
sjcorp@stella-jones.com

VIRGINIE

Usine
Stella-Jones Corporation
9223 Maury River Road
Goshen (VA)
24439 États-Unis
T: (540) 997-9251
F: (540) 997-0047
sjcorp@stella-jones.com

WASHINGTON

**Usine et bureau
de ventes**
McFarland Cascade
6520 - 188th NE.
Arlington (WA)
98223 États-Unis
T: (360) 435-2146
F: (360) 435-3035
info@mcfarland
cascade.com

WISCONSIN

Usine
Stella-Jones Corporation
W1038 County Road U.
Bangor (WI)
54614 États-Unis
T: (608) 486-2700
F: (608) 486-4538
sjcorp@stella-jones.com

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Assemblée annuelle des actionnaires

29 avril 2015

10 h 00

Hotel Omni Mont-Royal

Salon Pierre de Coubertin

1050, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec)

Informations boursières

Inscription : Bourse de Toronto

Symbole boursier : SJ

Premier appel public à l'épargne : 1994

Haut/Bas du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 : 36,84 \$ / 25,02 \$

Cours de l'action en date du 12 mars 2015 : 39,38 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2014 : 68,9 millions

Politique en matière de dividende

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestriel, sujet aux engagements financiers de l'entreprise en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie.

Le 12 mars 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,08 \$ par action ordinaire.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseillers juridiques

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Foley & Lardner LLP



WWW.STELLA-JONES.COM